



## Conseil de sécurité

Quarante-neuvième année

**3379**<sup>e</sup> séance

Mercredi 25 mai 1994, à 17 h 25

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Kingibe . . . . .	(Nigéria)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M. Cárdenas
	Brésil . . . . .	M. Sardenberg
	Chine . . . . .	M. Li Zhaoxing
	Djibouti . . . . .	M. Olhaye
	Espagne . . . . .	M. Yañez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Gnehm
	Fédération de Russie . . . . .	M. Vorontsov
	France . . . . .	M. Mérimée
	Nouvelle-Zélande . . . . .	M. Keating
	Oman . . . . .	M. Al-Khussaiby
	Pakistan . . . . .	M. Marker
	République tchèque . . . . .	M. Kovanda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir David Hannay
	Rwanda . . . . .	M. Bizimana

## Ordre du jour

### La question de l'Afrique du Sud

Lettre datée du 23 mai 1994, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1994/606)

*La séance est ouverte à 17 h 25.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La question de l'Afrique du Sud**

**Lettre datée du 23 mai 1994, adressée au  
Président du Conseil de sécurité par le  
Représentant permanent de l'Afrique du Sud  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(S/1994/606)**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Algérie, de la Bosnie-Herzégovine, du Botswana, du Congo, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Inde, du Kenya, de la Malaisie, du Maroc, du Sénégal, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud, de la République-Unie de Tanzanie, de la Tunisie, de la Zambie et du Zimbabwe des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

*M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine, est escorté à la table du Conseil.*

*Sur l'invitation du Président, M. Lamamra (Algérie), M. Misic (Bosnie-Herzégovine), M. Legwaila (Botswana), M. Abibi (Congo), Mme Hassan (Égypte), M. Vassilakis (Grèce), M. Ansari (Inde), M. Muthaura (Kenya), M. Razali (Malaisie), M. Snoussi (Maroc), M. Cissé (Sénégal), M. Bangura (Sierra Leone), M. - Mwambulukutu (République-Unie de Tanzanie), M. - Abdallah (Tunisie), M. Musuka (Zambie) et M. Mumbengegwe (Zimbabwe) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer le Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent adjoint du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 25 mai 1994, qui se lit comme suit :

«Au nom de la République fédérale du Nigéria, j'ai l'honneur de demander au Conseil de sécurité

d'inviter M. Abdul Minty, Directeur de la Campagne mondiale contre la collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud, à prendre la parole devant le Conseil en application de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire lors de l'examen par le Conseil de la question intitulée "La question de l'Afrique du Sud".»

Cette lettre sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/1994/618.

Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que le Conseil accepte d'inviter M. Minty au titre de l'article 39.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis de la lettre datée du 18 mai 1994 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République sud-africaine, qui a été transmise par une lettre datée du 23 mai 1994, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies, et qui est contenue dans le document S/1994/606.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/1994/610, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Le premier orateur est le Premier Vice-Président de la République sud-africaine, S. E. M. Thabo Mbeki, à qui, au nom du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue. Je l'invite à faire sa déclaration.

**M. Mbeki** (Afrique du Sud) (*interprétation de l'anglais*) : Cet éminent organe se réunit aujourd'hui pour clore un chapitre particulier de l'histoire des relations entre notre pays, l'Afrique du Sud, et les nations du monde, représentées par l'Organisation des Nations Unies.

Nous ne doutons pas qu'à l'issue de sa séance aujourd'hui, le Conseil de sécurité mettra fin aux sanctions obliga-

toires imposées à l'Afrique du Sud aux termes des résolutions 418 (1977), 558 (1984) et 591 (1986).

Monsieur le Président, nous sommes particulièrement reconnaissants au Conseil de la possibilité qui a été obligamment offerte à notre délégation de participer à ses travaux, et nous voudrions saisir cette occasion pour vous transmettre, ainsi qu'aux autres membres du Conseil, les salutations de notre président, Nelson Mandela, ainsi que du reste du Gouvernement de l'Afrique du Sud démocratique.

Nous sommes également émus par le fait que le Conseil se réunit aujourd'hui où on célèbre la Journée de l'Afrique afin d'examiner la question spécifique inscrite à son ordre du jour de la levée de l'embargo sur les armes à l'encontre de l'Afrique du Sud.

Lorsque cet embargo a été imposé en application des dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, c'était parce que le système de gouvernement qui régnait dans notre pays et les mesures prises par ce gouvernement constituaient, à l'évidence, une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Nous estimons donc que les décisions que prendra le Conseil aujourd'hui montreront que cette instance mondiale reconnaît que nous sommes devenus un pays démocratique, et un pays sur lequel on peut compter pour souscrire et adhérer à la poursuite des objectifs importants que sont la paix et la sécurité internationales. Comme des millions d'autres peuples de la planète, nous comptons sur cet organe pour continuer d'agir en tant que principal protagoniste dans la lutte mondiale pour la paix, la sécurité et la stabilité.

Nous engageons fermement notre pays, en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies et en tant que citoyen responsable du monde, à se montrer à la hauteur de ses obligations à cet égard et, par conséquent, à contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à l'édification d'un monde de paix qui est un droit pour tous les peuples. Notre gouvernement et notre peuple sont résolus à faire en sorte qu'à l'intérieur de nos frontières, tout ce qui entraîne la guerre et les conflits violents soit banni de notre vie nationale.

La transition réussie vers un ordre démocratique constitue une base solide pour la paix à laquelle notre peuple aspire depuis des générations. Elle constitue aussi une base à partir de laquelle nous pourrions nous engager dans la recherche d'un système de sécurité régionale négocié, juste et stable pour tous les peuples de l'Afrique austra-

le, qui garantisse la souveraineté de tous les pays de notre région et fasse en sorte que plus aucun pays ne redevienne victime de l'agression et de la déstabilisation.

Mon gouvernement a également entamé des discussions pour voir quelle contribution supplémentaire il peut apporter à la recherche de la paix en Angola et au Mozambique, à l'appui des efforts de l'Organisation des Nations Unies et des gouvernements et peuples de ces deux pays. Nous souhaitons également participer du mieux que nous pourrions aux efforts déployés sous la conduite de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour faire face aux questions connexes de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la coopération et du développement sur notre continent.

Nous sommes donc prêts à entamer des discussions avec l'OUA, l'ONU et toutes les parties intéressées en ce qui concerne ce qui peut et doit être fait dans la situation tragique qui règne au Rwanda.

Et, comme nous l'avons dit, nous sommes par ailleurs résolus à nous acquitter de nos responsabilités en tant que Membre de cette organisation dans un effort collectif en vue d'assurer la paix pour nous-mêmes et pour les peuples du monde. Dans ce contexte, nous devons mentionner que des mesures importantes ont déjà été prises pour ce qui est de la question de la prolifération des armes de destruction massive et de la réglementation des ventes d'armes de type classique. Entre autres, cela a été marqué par l'adhésion de notre pays au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à la Convention sur les armes chimiques et à la Convention sur les armes biologiques, et par l'adoption d'une législation interne relative à ces questions.

Notre gouvernement est déterminé à honorer toutes les obligations découlant de ces accords internationaux, notamment ceux visant à régir les mouvements d'équipements et de techniques susceptibles d'être utilisés pour la production de missiles pouvant servir de vecteurs d'armes de destruction de masse. L'Afrique du Sud est également en passe de convertir ses techniques militaires à des fins d'utilisation civile. À cet égard, nous apprécierions grandement l'assistance de la communauté internationale. Notre gouvernement souhaite également vivement qu'un traité visant à faire de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires soit conclu dès que possible.

Nous voudrions également saisir cette occasion pour remercier sincèrement le Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble pour la contribution immense qui

a été faite afin d'amener l'Afrique du Sud à l'heureuse situation où elle se trouve aujourd'hui. Bien sûr, cela a été possible grâce à l'envoi d'observateurs pour nous aider à faire face à la question de la violence politique, observateurs qui ont joué un rôle très important pour assurer le succès de ces premières élections démocratiques et non raciales.

La victoire remportée en Afrique du Sud est aussi bien celle du peuple de notre pays que celle de cette organisation et des peuples du monde. Alors que nous faisons face à l'immense défi consistant à consolider cette victoire, nous continuerons de compter sur l'appui de l'Organisation. Précisément parce que nous sommes conscients de ce que le monde a fait pour nous, nous sommes également déterminés à contribuer, dans la mesure de nos moyens, à édifier un monde meilleur pour tous.

Nous sommes particulièrement heureux du fait que le Conseil se réunit aujourd'hui sous votre présidence, Monsieur le Président, car vous avez été à nos côtés dans la lutte que nous avons menée pour mettre fin au crime contre l'humanité qu'est l'apartheid et pour donner naissance à une société résolue à être digne des idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Soyez assuré que nous nous comporterons comme un Membre exemplaire de cette organisation, dans laquelle des millions d'hommes ont investi leurs espoirs.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Botswana. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Legwaila** (Botswana) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en un mois qui, pour l'Afrique australe, revêt une grande importance historique. Il m'agrée que justement vous — quelle coïncidence! —, représentant du Nigéria et Président du Comité spécial contre l'apartheid, vous retrouviez dans le fauteuil de la présidence du Conseil au moment précis où les sanctions contre l'Afrique du Sud sont levées. Vous et votre pays avez contribué dans une grande mesure à la naissance de la nouvelle Afrique du Sud.

Les mêmes sentiments s'adressent à votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, qui a présidé les délibérations du Conseil de sécurité le mois dernier avec sagesse et compétence.

C'est avec grand plaisir que nous saluons la présence parmi nous de l'honorable M. Thabo Mbeki, le tout Premier Vice-Président de la nouvelle Afrique du Sud. Comme l'a dit l'évêque Tutu, il est tout neuf, tel un objet que l'on sort de sa boîte. M. Mbeki est ici en tant qu'homme libre, enfin. Révolus sont les jours où il venait ici en exilé, à genoux, prier le Conseil de sécurité d'imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud à titre de contribution à la libération de son peuple et de son pays.

Le 10 mai, une nouvelle Afrique du Sud est née lorsque son nouveau Président démocratiquement élu a été investi de ses fonctions. Il n'est pas exagéré de dire que le 10 mai a probablement été la journée la plus paisible de toute l'histoire de l'Afrique du Sud.

Rien ne pouvait mieux augurer de la renaissance d'une nation qui a subi le genre de violence où l'Afrique du Sud a vécu pendant trois siècles et demi. Tous les Sud-Africains ont soudainement compris, dans leur diversité culturelle et raciale, que leur avenir et l'avenir de leur pays reposent dans la vision que le Président Nelson Mandela a de la réconciliation nationale, du pluralisme démocratique et d'une société non raciale. Fort heureusement, 15 jours plus tard le pays reste pacifique et réconcilié.

Aujourd'hui, la communauté internationale, par le biais du Conseil, accueille la nouvelle Afrique du Sud dans le concert des nations libres et civilisées. La levée des sanctions restantes, nous l'espérons vivement, ne signifie pas que la communauté internationale abandonnera la nouvelle Afrique du Sud à son propre sort. Nous savons que la nouvelle Afrique du Sud possède de meilleurs moyens de survie et de prospérité que n'importe quel autre pays du continent africain. Il n'en demeure pas moins que le pays aura besoin de doses massives d'aide pour faire face aux ravages de l'apartheid de manière évidente et efficace si l'on veut que ses efforts d'édification de la nation portent leurs fruits. Autrement dit, maintenant que l'apartheid est mort la communauté internationale ne doit pas penser qu'elle est déchargée de ses responsabilités envers le peuple sud-africain.

Le projet de résolution dont le Conseil est saisi marque un tournant historique, un salut pratiquement miraculeux pour un pays, pour une nation qui, pendant si longtemps a menacé de se noyer dans son propre sang. Le Botswana appuie l'action du Conseil. Les sanctions ont joué un rôle efficace d'appui à la lutte contre l'apartheid, contrairement à l'opinion de certains membres du Conseil qui, trop souvent par le passé, n'auraient pas envisagé de les invoquer contre l'Afrique du Sud de l'apartheid. L'isolement et le

rejet de l'Afrique du Sud, traitée en paria et d'intouchable en punition de sa tyrannie raciale, ont énormément contribué au dénouement spectaculaire de la transition de l'Afrique du Sud à la démocratie.

La libération politique de l'Afrique est désormais complète. Pour nous en Afrique australe, la libération de l'Afrique du Sud est encore plus un sujet de satisfaction. Nous pouvons à peine croire que notre région est enfin libre, libre de consacrer son énergie au développement économique et social, libre de croître et de prospérer. En tant que voisin, le Botswana s'est engagé à bâtir les relations les plus amicales possibles avec une Afrique du Sud libérée, des relations fondées sur le respect mutuel et le bon voisinage.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Botswana des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la Zambie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Musuka** (Zambie) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je suis certain que beaucoup sera accompli grâce à votre immense talent diplomatique. J'aimerais aussi saisir cette occasion pour remercier, au nom de ma délégation, votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Colin Keating, pour l'excellente manière dont il a dirigé les affaires du Conseil de sécurité pendant le mois d'avril.

Le Conseil de sécurité est réuni aujourd'hui pour démanteler l'une des dernières armes utilisées par la communauté internationale dans sa lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud : l'embargo obligatoire sur les armes imposé à l'Afrique du Sud par la résolution 418 (1977) du 4 novembre 1977, et par les résolutions 421 (1977), 558 (1984) et 591 (1986) adoptées ultérieurement.

Le Conseil se réunit en une période de changement de l'environnement politique de l'Afrique du Sud. La question de l'apartheid en Afrique du Sud, inscrite à l'ordre du jour international pendant plus de 40 ans, est désormais réglée, même si les traces abominables qu'elles a laissées sur le visage politique, économique et culturel de l'Afrique du Sud risquent d'apparaître pendant quelques années encore.

Ma délégation se félicite du processus électoral qui s'est déroulé le 27 avril 1994 et a marqué le début d'une nouvelle ère démocratique. Nous applaudissons à la mise en place d'un Gouvernement uni, démocratique et non racial en Afrique du Sud et nous félicitons M. Nelson Mandela, qui a été proclamé Président de l'État sud-africain le 10 mai 1994. Ma délégation tient aussi à saluer chaleureusement la délégation sud-africaine conduite par le premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki.

Ma délégation est bien sûr très heureuse que les dirigeants de mon pays et le peuple zambien aient été activement associés à la communauté internationale tout entière, et plus particulièrement au Conseil de sécurité, dans sa lutte juste et noble contre l'apartheid. Maintenant que l'apartheid a été aboli, ma délégation lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle mobilise toutes ses ressources matérielles et financières pour aider le nouveau Gouvernement sud-africain à répondre aux attentes de sa grande majorité appauvrie et à soutenir une bonne gestion et le respect des droits de l'homme. Il est désormais généralement admis que la démocratie ne peut prospérer dans une situation d'abjecte pauvreté.

La route menant au but qui a été atteint a été longue, difficile et épuisante, mais nous sommes tous heureux d'être arrivés au bout. Les résultats des élections ont prouvé que les Sud-Africains avaient la maturité nécessaire pour gérer leurs propres affaires. La présence et l'appui de la communauté internationale sont extrêmement louables. Tout cela remplit de satisfaction tous ceux d'entre nous qui ont appuyé les efforts visant à mettre fin au régime d'apartheid.

S. E. le Président Mandela de la République sud-africaine, qui avant même de devenir chef d'État avait acquis le statut d'homme d'État, demeure le symbole d'une lutte longue et juste pour la liberté. S'il est vrai qu'il n'est pas nécessaire d'être un héros pour donner l'ordre à des hommes de se battre, il faut être un héros pour être de ceux qui se lancent dans le combat. Passer 27 ans en prison et en sortir pour réconcilier tous les Sud-Africains comme l'a fait le Président Mandela demandait précisément ce genre de héros. L'Afrique du Sud d'aujourd'hui est pleine de héros.

Quant à l'avenir de l'Afrique du Sud, comme nous l'a dit le Premier Vice-Président, nous voyons s'ouvrir un nouveau chapitre qui ne concerne pas que l'Afrique du Sud, mais aussi notre région et à vrai dire le continent africain. Les changements auront un effet positif sur les défis qui nous attendent.

Nous sommes sûrs que le principal défi à la grandeur de l'Afrique du Sud en tant que pays dépendra toujours non pas de sa force mais du juste emploi de cette force pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La restitution de Walvis Bay à la Namibie dans ce processus est une marque de grandeur. Les capacités de développement social et économique de la région peuvent maintenant être débloquées au profit de toute la région.

Ma délégation recommande qu'il soit mis fin avec effet immédiat à l'embargo obligatoire sur les armes imposé à l'encontre de l'Afrique du Sud par la résolution 418 (1977) et renforcé par les résolutions 558 (1984) du 13 décembre 1984 et 591 (1986) du 28 novembre 1986 adoptées par la suite.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Zambie des aimables paroles qu'il a eues pour moi et pour mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant du Zimbabwe. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Mumbengegwi** (Zimbabwe) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et dire à quel point il est approprié que ce soit vous, le Président du Comité spécial contre l'apartheid et participant actif des États de première ligne qui présidez cette séance importante et historique. Il nous faut également remercier votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, de la manière éclairée dont il a dirigé le Conseil durant le mois d'avril.

Ma délégation tient également à souhaiter très chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, ainsi qu'à sa délégation, et à le remercier de sa déclaration très importante.

Le Zimbabwe se joint aux autres membres de la communauté internationale pour féliciter très chaleureusement le Gouvernement et le peuple sud-africains de la naissance définitive et irréversible d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. La lutte contre l'apartheid a été longue et douloureuse; elle a prélevé un lourd tribut en vies humaines et en biens matériels et causé des souffrances humaines indicibles. Son coût a été supporté non seulement par le peuple opprimé d'Afrique du Sud, mais aussi par les peuples de la région et au-delà. Pendant plus de 300 ans de domination coloniale et plus de 40 ans de l'odieux système de l'apartheid, les habitants d'un même pays ont été dressés

les uns contre les autres dans la lutte pour parvenir à l'unité, à la démocratie et à l'égalité raciale en Afrique du Sud. L'investiture du Président Nelson Mandela le 10 mai dernier a donc été un événement historique dont tous les Sud-Africains et, en fait, tous les Africains et toute la communauté internationale doivent réellement se réjouir.

Nous saluons tous ce fils remarquable et illustre de l'Afrique, dont la propre vie héroïque symbolise la lutte ardue du peuple sud-africain pour la libération. C'est un fait historique que le dévouement du Président Mandela à la cause de la liberté et de la justice pour tous a fait qu'il est entré de son vivant dans la légende. Vingt-sept ans d'incarcération auraient aigri tout homme ordinaire et en auraient fait un être désabusé. Le Président Mandela est sorti de tout cela avec une vision beaucoup plus large pour son pays et rempli d'une compassion beaucoup plus grande vis-à-vis de tous les Sud-Africains.

Sous sa direction, le peuple sud-africain de toutes races a pu entreprendre des négociations délicates et laborieuses, qui ont abouti à l'établissement relativement pacifique d'une nouvelle Afrique du Sud. C'est pourquoi il est tout à fait approprié que le Conseil de sécurité se réunisse aujourd'hui pour prendre cette très importante mesure, qui vise à permettre à l'Afrique du Sud de prendre la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations.

Le peuple sud-africain a donné au Président Mandela et à l'African National Congress un mandat puissant et sans équivoque : réparer les torts passés, corriger les déséquilibres hérités du passé et créer, pour tous, des conditions de justice économique et sociale. Nous espérons que la communauté internationale continuera d'aider et d'appuyer aussi vigoureusement le peuple sud-africain à créer un nouvel ordre qu'elle l'a fait lorsqu'il luttait pour éliminer l'apartheid.

Nous saluons le peuple sud-africain pour la manière pacifique avec laquelle il a effectué la transition du pouvoir minoritaire blanc à une démocratie non raciale. Nous souhaitons évidemment que cela reste un brillant exemple à suivre par les autres nations en conflit dans notre monde troublé.

Bien entendu, la libération de l'Afrique du Sud ouvre des perspectives d'opportunités importantes et ambitieuses pour notre sous-région. Nous pouvons à présent envisager une ère de paix, une ère de coopération politique et économique pour le bien de la région et même au-delà. La disparition salutaire d'un voisin hostile et agressif nous permet de ne plus avoir à l'avenir à utiliser des ressources rares et

précieuses à des fins d'armement au lieu de les consacrer au développement. La libération de l'Afrique du Sud est donc la libération de la région tout entière et, en fait, de tout le continent. C'est l'occasion d'une célébration.

La fin de l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud est à la fois opportune et appropriée. Elle a notre plein appui, et nous attendons avec impatience le jour — pas trop éloigné — qui verra l'Afrique du Sud occuper son siège dans notre auguste organisation.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Zimbabwe pour les paroles aimables qu'il a adressées à moi-même et à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant du Congo. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Abibi** (Congo) : Monsieur le Président, en ce jour anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine qui renvoie à tant de souvenirs de combat pour la dignité de l'être humain par-delà celle des peuples de notre continent, le Groupe africain apprécie hautement que les travaux de cette historique séance du Conseil de sécurité soient placés sous votre sage et compétente autorité. Nous tenons à féliciter également votre prédécesseur, l'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, pour le travail excellent qu'il a accompli le mois dernier.

L'investiture le 10 mai 1994 de S. E. M. Nelson Mandela comme Premier Président de la nouvelle Afrique du Sud constitue un événement historique dont la communauté internationale et, particulièrement, les peuples africains peuvent être fiers. C'est l'aboutissement de la lutte menée par les populations sud-africaines pour l'éradication de l'apartheid, avec le soutien agissant des pays de la ligne de front, de l'Organisation de l'unité africaine, de l'Organisation des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale. Les pays africains se félicitent d'avoir participé, dans les limites de leurs moyens, à cette mobilisation générale des forces nationales et internationales contre ce système anachronique aujourd'hui défait.

Le Groupe africain salue la naissance de la nouvelle Afrique du Sud et rend hommage aux femmes et aux hommes de toutes les races, de toutes les croyances, de toutes les ethnies qui, mus essentiellement par la volonté de mettre fin à un système inique qui avilissait autant l'opprimé que l'opresseur ont, par leurs sacrifices, permis de rendre possible cet événement.

Avec une détermination sans faille, un courage à toute épreuve et un amour sans borne pour leur pays, des dirigeants politiques qu'une idéologie d'exclusion s'était ingénieusement opposée, ont fini, grâce à leurs qualités exceptionnelles, par se rejoindre dans l'accomplissement d'une oeuvre grandiose, la naissance d'un grand pays démocratique et multiracial.

Le déroulement pacifique et libre des élections multipartites et toutes les initiatives prises depuis, qui tendent à la consolidation de l'unité nationale, constituent des exemples saisissants pour les autres peuples d'Afrique et du monde, agités par tant de pulsions ethniques, nationalistes ou fanatiques. En retrouvant sa place dans la communauté internationale, l'Afrique du Sud se positionne ainsi comme un facteur déterminant de stabilisation de la région et un modèle de sagesse et de maturité.

Le Groupe africain apporte tout son soutien à la résolution visant la levée de l'embargo et de toutes les autres restrictions imposées par les résolutions pertinentes de notre organisation pour permettre notamment à ce pays de disposer de tous les atouts nécessaires à son développement. Le Groupe souhaite à la République d'Afrique du Sud prospérité, paix et réussite dans l'oeuvre de reconstruction nationale et reconferme ici la volonté des pays africains de renforcer dans tous les domaines leur coopération avec ce pays frère, porteur aujourd'hui de tant d'espérance pour le continent déclaré en dérive.

La «bête immonde» a été abattue; un matin aux couleurs de liberté, de justice et de tolérance vient de se lever sur l'Afrique du Sud avec la naissance d'une nation arc-en-ciel, rejetant au loin les tristes souvenirs de la longue nuit d'errance évoquée par le poète. À l'heure où se dessinent à l'horizon les lignes de force de nouveaux combats, notre conviction est que la présence au sein de la grande famille africaine d'une Afrique du Sud démocratique est un atout décisif pour les efforts du continent en vue de relever les nombreux défis auxquels il est confronté.

**Le Président** : Je remercie le représentant du Congo de sa déclaration et des aimables sentiments qu'il a exprimés à mon égard et à l'égard de mon distingué prédécesseur.

*(Le Président poursuit en anglais — interprétation)*

L'orateur suivant est le représentant de la Sierra Leone. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Bangura** (Sierra Leone) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis d'exprimer la satisfaction de ma délégation pour la façon excellente dont le Nigéria préside les délibérations du Conseil ce mois-ci. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur et Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande de la manière dont il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois d'avril.

Ma délégation apprécie l'occasion qui lui est donnée par le Conseil de participer à l'examen de la question de l'Afrique du Sud. En effet, il y a deux raisons de se réjouir : tout d'abord, parce que c'est vous, un vrai fils de l'Afrique, qui, en votre qualité de Président du Conseil, souhaitez la bienvenue à S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine, qui est aussi un fils digne de l'Afrique, ainsi qu'à sa délégation auprès de l'Organisation des Nations Unies, et deuxièmement, parce que ce qui pourrait bien être l'acte final qui éliminerait ce point de l'ordre du jour du Conseil profite également de votre présidence, étant donné en particulier que notre pays frère, le Nigéria, a été étroitement associé à cette question au cours des années.

Nous avons écouté attentivement la déclaration du Premier Vice-Président qui a exprimé avec passion les espoirs et les aspirations de la nouvelle Afrique du Sud. Nous avons été profondément émus par l'engagement pris à l'égard d'un ordre nouveau que le gouvernement doit maintenant poursuivre — un ordre fondé sur les principes démocratiques et la justice sociale.

Il y a un mois le monde a vu le peuple d'Afrique du Sud se lever et prendre une décision quant au destin de sa nation. Pour beaucoup d'entre eux c'était une expérience dont ils n'avaient jamais pensé être les témoins leur vie durant. Au fur et à mesure que les élections se déroulaient, nous nous sommes rendu compte qu'un nouveau chapitre était en train d'être écrit — un chapitre qui apportait l'espoir et la réconciliation à tous les Sud-Africains alors qu'ils émergeaient du tunnel de désespoir dans lequel ils avaient voyagé. Pourtant il importe que nous rappelions certains aspects du chapitre qui a été récemment clos, afin d'apprécier pleinement les promesses de l'avenir.

Pendant des années, la Sierra Leone a joint sa voix à celles du reste de la communauté internationale pour demander un règlement pacifique de la question de l'Afrique du Sud. Nous étions alors de tout coeur avec ceux qui étaient devenus les victimes d'une société divisée, ainsi qu'avec ceux qui, en dehors des frontières de ce pays, ressentaient les durs effets de ses contradictions. Notre foi dans la capacité et le courage du peuple d'Afrique du Sud

à réaliser une société non raciale et démocratique n'a jamais faibli ni diminué.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons cette occasion très importante, nous avons toutes les raisons de nous pencher sur ce chapitre de l'histoire de l'Afrique du Sud qui a tourmenté pendant tant d'années la communauté internationale. En effet, la route qui a mené S. E. M. Thabo Mbeki dans cette salle aujourd'hui a été longue, tortueuse et difficile, jonchée de victimes d'une philosophie qui a été maintenant consignée dans les pages de l'histoire.

Heureusement, ce chapitre est maintenant derrière nous. Maintenant nous devons regarder devant nous. Ma délégation est convaincue que l'avenir de l'Afrique du Sud est plein de promesses sous la direction de S. E. M. Nelson Mandela, et que le peuple d'Afrique du Sud deviendra un exemple d'édification harmonieuse d'une nation.

Dans sa déclaration en date du 3 mai, mon gouvernement a félicité le peuple d'Afrique du Sud de sa victoire et a souhaité la bienvenue à la nouvelle société démocratique au sein de la communauté des nations. Je voudrais réitérer ces sentiments aujourd'hui et assurer l'Afrique du Sud de la pleine coopération du Gouvernement et du peuple de la Sierra Leone maintenant qu'elle s'achemine vers son véritable destin.

Qu'il me soit permis de terminer en faisant remarquer que nous tous, en tant qu'États Membres de cette organisation, nous avons l'obligation de faire en sorte que les événements positifs importants qui se sont produits en Afrique du Sud, et grâce auxquels son peuple doit aller de l'avant et vivre une expérience nouvelle et plus riche, soient couronnés de succès. Nous avons ressenti les souffrances d'un pays, nous avons participé à la naissance d'une nation; nous devons maintenant sustenter sa jeune démocratie.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Sierra Leone des paroles aimables qu'il a adressées à moi-même et à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de l'Algérie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Lamamra** (Algérie) : Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de participer à ce débat, sous votre présidence, en ce jour anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'unité africaine qui est célébré traditionnellement comme «Journée de la libération de l'Afrique» alors que le Conseil de sécurité s'apprête à clore définitivement le



dossier de l'Afrique du Sud dont il a été saisi pendant fort longtemps. Un concours heureux de circonstances réunit ainsi, à une date symbole, la célébration d'une avancée décisive du processus historique d'émancipation des peuples africains avec le constat solennel, par les Nations Unies, de l'accomplissement de leur devoir envers le peuple d'Afrique du Sud, et ceci intervient, fort opportunément, alors que le Conseil de sécurité est présidé par un digne fils de l'Afrique, le Ministre des affaires extérieures du Nigéria, pays dont le nom est intimement lié à la lutte pour l'éradication de l'apartheid. En adressant à l'Ambassadeur Ibrahim Gambari les félicitations à la fois pour son accession à la présidence du Conseil et pour l'action remarquable qu'il a conduite depuis le début du mois, je voudrais également rendre un hommage mérité à son prédécesseur, l'Ambassadeur Colin Keating, pour ses prestations à la présidence pendant le mois d'avril.

La présence dans cette enceinte de S. E. M. Thabo Mbeki en sa nouvelle qualité de Premier Vice-Président de la République d'Afrique du Sud est expressive de la nature et de la portée du changement qui vient d'avoir lieu en Afrique du Sud et dont le Conseil de sécurité est appelé à prendre acte et à tirer des conséquences juridiques au regard des sanctions qu'il a imposées à l'Afrique du Sud. Il s'agit, pour la communauté internationale, de célébrer l'un des événements les plus marquants de l'histoire contemporaine à travers l'aboutissement d'une lutte de libération nationale et d'un processus électoral pluraliste qui, tous deux, auront été exemplaires. Il s'agit également, pour la communauté internationale, de participer avec le peuple sud-africain à l'ouverture d'une nouvelle page dans l'histoire d'un grand pays dont le nouveau Président, S. E. M. Nelson Mandela, a indiqué dans son discours-programme prononcé il y a deux jours au Cap devant le Parlement que le défi est désormais de «construire une société centrée sur l'homme, une société assurant la liberté à l'individu et restaurant la dignité de chaque Sud-Africain». Il s'agit enfin d'engager et d'organiser l'accueil de l'Afrique du Sud dans la communauté internationale et de lui donner la place et le rang auxquels elle a droit dans les organisations et regroupements au double niveau régional et international. L'Algérie se félicite tout particulièrement, dans ce contexte, de l'adhésion de l'Afrique du Sud à l'Organisation de l'unité africaine dont elle est devenue, à compter du 23 mai courant et conformément aux dispositions et à la procédure de la Charte de l'Organisation panafricaine en la matière, le cinquante-troisième État membre. L'Algérie se félicite également de la perspective prochaine du rétablissement de la pleine participation de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au-delà des aspects spécifiques qu'il régit et de sa portée pratique, l'acte que le Conseil de sécurité accomplit aujourd'hui marque la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère durant laquelle l'Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale consolidera ses assises nationales, régionales et internationales et apportera, dans différentes sphères, la contribution inestimable inhérente à son expérience historique ainsi qu'au génie propre et aux capacités de son peuple et de ses dirigeants.

L'Algérie, qui a accompagné de sa foi et de son soutien la lutte du peuple sud-africain frère et qui a développé un compagnonnage d'armes effectif avec l'ANC à travers les différentes séquences de son combat, se réjouit de la possibilité de s'associer à cet acte. L'Algérie partage le sentiment du devoir accompli qui enveloppe la présente séance du Conseil. Elle s'associera également et avec le même sentiment au constat élogieux de fin de mission qu'auront bientôt à dresser, à la satisfaction de tous, le Comité ad hoc des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine sur l'Afrique australe et le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid.

**Le Président** : Je remercie le représentant de l'Algérie des aimables paroles qu'il a adressées à mon collègue, l'Ambassadeur Gambari, et à son prédécesseur, le représentant de la Nouvelle-Zélande.

*(Le Président poursuit en anglais — interprétation)*

L'orateur suivant est la représentante de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**Mme Hassan** (Égypte) *(interprétation de l'arabe)* : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Gambari pour les efforts inlassables qu'il a déployés en sa qualité de Président du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid et de la façon dont il a dirigé les travaux du Conseil ce mois-ci. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, l'Ambassadeur Keating, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

La délégation égyptienne souhaite la bienvenue à M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine, qui représente son pays auprès de la communauté internationale après des années de lutte pour faire triompher les droits de l'homme et la justice. Nous avons

écouté attentivement son importante déclaration qui définit la nouvelle direction que prendra la nouvelle Afrique du Sud.

La délégation égyptienne, qui se sent honorée de parler au nom de l'Organisation de l'unité africaine, tient, en cette occasion, à se féliciter du projet de résolution qui doit être adopté aujourd'hui par le Conseil de sécurité et qui mettra fin à la longue lutte que le peuple sud-africain, aidé par la communauté internationale, a menée pour se libérer et faire respecter la valeur de la personne humaine sur le territoire de ce pays africain frère.

Nous sommes heureux que lors des deux occasions où l'Égypte a assumé la présidence de l'OUA, deux événements importants se sont produits : premièrement, l'accession de la Namibie à l'indépendance, qui a mis fin à l'ère du colonialisme en Afrique et, deuxièmement, la création d'un gouvernement démocratique, non racial en Afrique du Sud, sous la direction du Président Mandela, à qui nous rendons hommage pour le rôle historique qu'il a joué pour mettre fin à l'apartheid.

Nous sommes heureux à cette occasion de souhaiter la bienvenue à l'Afrique du Sud qui, il y a quelques jours, est devenue membre de l'OUA, prenant ainsi la place qui lui revient parmi les nations du continent et complétant la famille africaine tout entière.

Les circonstances se sont conjuguées pour faire de cette réunion une occasion particulièrement importante. Il est de bon augure en effet que le Conseil de sécurité soit saisi d'un projet de résolution visant à lever l'embargo et à mettre fin aux autres restrictions décidées à l'encontre de l'Afrique du Sud par sa résolution 418 (1977), du 4 novembre 1977, le jour même où ce continent célèbre la Journée de l'Afrique. Il y a trois décennies — le 25 mai 1963, pour être précis — au cours d'une réunion historique, les dirigeants de l'Afrique ont décidé d'unir leurs efforts pour faire triompher la justice et l'égalité et réaliser les aspirations légitimes des peuples à la liberté et à l'indépendance. Cette vision historique des dirigeants africains a été complètement réalisée aujourd'hui, et la sagesse et la volonté politique qui ont conduit, le 10 mai 1994, pour la première fois, à l'inauguration d'un gouvernement national, démocratique et non racial en Afrique du Sud, ont triomphé. Cet événement est considéré comme une victoire, avant tout pour la majorité qui a été si patiente et qui a consenti tant de sacrifices dans la lutte qu'elle a menée pendant trois décennies. C'est ensuite l'aboutissement des efforts déployés par l'OUA, et en particulier par les pays voisins et les États de première ligne, qui ont généreusement fourni

leur appui politique et moral et ont ainsi apporté leur assistance au mouvement de libération de leur voisin.

C'est également une victoire pour les membres de la communauté internationale, qui ont soutenu avec ténacité la justice et ont indéfectiblement condamné le régime de l'apartheid et refusé de traiter avec lui.

L'Afrique du Sud a obtenu un grand triomphe sur le plan politique, dont tous se félicitent. Le Président Mandela a été à même de jeter des bases solides pour la réconciliation et l'unité nationales — fait qui se reflète dans son choix des membres de son gouvernement national dans lequel il a mobilisé toutes les forces qui, malgré leurs divergences, ont contribué à réaliser une transition pacifique vers un régime démocratique bien assis. Si, sur le plan politique, ce rêve est devenu réalité, la lutte n'est pas pour autant terminée pour l'Afrique du Sud, car elle doit encore relever un grand défi. Il faut trouver des solutions aux problèmes économiques et sociaux afin d'édifier un avenir meilleur, qui correspondra à sa situation géographique et aux ressources naturelles qui doivent être exploitées en vue de relever le niveau de vie de la majorité qui a connu tant de privations et de souffrances à la suite des décisions racistes qui ont empêché les masses de l'Afrique du Sud de se développer.

À notre avis, le stade de la reconstruction n'est pas moins important que celui de la lutte contre le régime raciste. Il est donc impératif que tous les secteurs de la société sud-africaine oeuvrent dans l'harmonie et sans violence, dans un effort national concerté pour réaliser le développement et le progrès.

Ma délégation considère l'avenir de l'Afrique du Sud avec optimisme et appuie toutes les mesures pouvant amener ce pays à reprendre la place qui lui revient au sein de la famille internationale. Nous attendons avec intérêt d'avoir avec elle une coopération constructive dans tous ces domaines.

L'Afrique du Sud fait ce qu'elle peut pour parvenir à la stabilité et établir un climat propice au processus de développement, avec tout son cortège de défis et mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles de la nation, afin de hâter la reconstruction de l'État et d'apporter une contribution positive au sein de la famille africaine et dans l'ensemble du monde. Nous demandons à la communauté internationale d'aider l'Afrique du Sud dans cet effort.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie la représentante de l'Égypte des paroles aimables qu'elle a adressées à moi-même et à mon prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de la Malaisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Razali** (Malaisie) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour nous un plaisir particulier que de vous voir présider cette séance. Le rôle joué par le Nigéria et par l'Ambassadeur Gambari dans la lutte contre l'apartheid est intimement mêlé à celui l'Organisation des Nations Unies. Il est aussi symbolique et de bon augure qu'un pays important, le Nigéria, préside cette réunion qui, par essence, fait entrer dans notre communauté un pays tout aussi important, l'Afrique du Sud.

Il s'est à peine passé un mois depuis que la communauté internationale a été témoin des premières élections démocratiques et non raciales en Afrique du Sud. L'heureuse issue de ces élections constitue, assurément, l'un des événements les plus positifs et les plus heureux survenus pendant la période de l'après-guerre froide. Ce jour est l'occasion d'un autre événement important dans l'histoire de l'Afrique du Sud puisque le Conseil de sécurité est sur le point d'adopter un projet de résolution qui demande à la communauté internationale de lever l'embargo sur les armes et les autres restrictions qui avaient été imposées à ce pays. Ma délégation salue cette décision opportune du Conseil de sécurité qui est conforme aux changements actuels qui ont lieu en ce moment en Afrique du Sud.

Étant donné la répugnance et l'aversion profonde que lui inspire l'apartheid, la Malaisie a oeuvré activement au sein et à l'extérieur des Nations Unies, en contribuant au mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud. Durant son mandat au Conseil de sécurité, de 1989 à 1990, la Malaisie a eu l'occasion de présider le Comité des sanctions contre l'Afrique du Sud. C'était une époque agitée, durant laquelle des efforts ont été entrepris pour forcer les murs de l'apartheid. La persévérance et le sérieux de l'objectif poursuivi, liés au soutien sans faille de la communauté internationale, ont contribué, entre autres, au démantèlement de l'apartheid.

Le passage de la lutte de l'indépendance à celle de la consolidation nationale, pendant la première période d'édification d'une nation, peut être chargé d'incertitudes voire de dangers. Aucun pays n'est totalement indépendant lorsque sonne minuit, le jour de son indépendance. Le déploiement du drapeau national marque la voie longue et souvent ardue menant au développement et à la reconstruction d'une

nation. Pour sa part, la communauté internationale ne devrait ménager aucun effort pour prêter son soutien à l'Afrique du Sud, en cette période critique.

La Malaisie est convaincue que le nouveau Gouvernement, sous la conduite avisée de M. Nelson Mandela, sera en mesure d'orienter le pays dans la direction voulue : celle de la justice, de la stabilité et de la prospérité pour tous. À cet égard, j'aimerais profiter de cette occasion pour réitérer le ferme soutien et l'amitié que notre gouvernement accorde au nouveau Gouvernement sud-africain. Nous attendons avec intérêt d'oeuvrer avec lui dans ses nobles efforts d'édification de son pays. Nous nous réjouissons également de voir l'Afrique du Sud occuper sa place légitime et de la voir participer à l'examen de toutes les questions importantes dont s'occupe l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit d'un pays longtemps étouffé, mais fièrement disposé, à présent, à imprimer son influence sur l'Afrique, le monde en développement et la communauté internationale.

Si nous nous réjouissons sincèrement avec le peuple d'Afrique du Sud de la disparition définitive de l'apartheid, nous ne devons pas oublier pour autant que le spectre de l'apartheid peut resurgir ailleurs sous une autre forme, si l'on songe, par exemple, aux horribles événements qui se déroulent en Bosnie-Herzégovine. Les crimes contre l'humanité, dans toutes leurs manifestations, doivent être combattus et éliminés, comme cela a été fait avec tant de succès et de gloire en Afrique du Sud.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Malaisie de sa déclaration et des aimables propos qu'il a adressés au Représentant permanent du Nigéria, à mon pays, le Nigéria, et à mon prédécesseur à cette présidence .

L'orateur suivant est le représentant de la République-Unie de Tanzanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Mwambulukutu** (République-Unie de Tanzanie) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres orateurs et d'exprimer les sincères félicitations de ma délégation au Premier Président démocratiquement élu d'Afrique du Sud, M. Nelson Mandela, et à l'ensemble du peuple sud-africain, qui s'est enfin affranchi politiquement du joug de l'apartheid.

Nous nous félicitons également de la présence dans la salle du Conseil de sécurité de S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président du gouvernement du Président Mandela. Sa déclaration à la communauté internationale,

donne la preuve que les piliers d'une société unie, démocratique et non raciale sont en train de s'enraciner en Afrique du Sud.

La Tanzanie se félicite, en outre, de l'admission de l'Afrique du Sud à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui prend effet aujourd'hui, 25 mai 1994. Cet événement coïncide à bon droit avec la commémoration du trente et unième anniversaire de la création de l'OUA.

L'instauration de la nouvelle Afrique du Sud démocratique est l'un des événements particulièrement positifs de l'histoire récente. Mais ce succès ne s'est pas produit par miracle. C'est le résultat d'une longue lutte, menée essentiellement par les Sud-Africains eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux ont, en effet, dû en payer le prix le plus élevé en versant leur sang ou en subissant d'interminables incarcérations. Nous sommes également pleinement conscients du fait que ces résultats louables n'auraient pas été possibles sans le soutien sans faille de la communauté internationale qui s'est manifesté sous forme de sanctions économiques et d'autres pressions exercées sur le régime d'apartheid.

Nous pouvons maintenant, 32 ans après l'imposition des premières sanctions économiques par l'Assemblée générale des Nations Unies, jeter un coup d'oeil en arrière avec satisfaction parce que ces efforts n'ont pas été vains. Il est évident que ces pressions constituaient un élément indispensable de la stratégie menée par la communauté mondiale pour éliminer l'apartheid et instaurer une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

Le peuple de l'Afrique du Sud et tout le mouvement international contre l'apartheid ont tout lieu de se réjouir. Ceux qui sont directement responsables des coups les plus graves portés à l'apartheid méritent toute la reconnaissance de la communauté internationale. Je songe en particulier à deux éminentes personnalités sud-africaines : le Président Nelson Mandela et le leader du Parti nationaliste, M. Frederik De Klerk. Tous deux ont uni leurs forces à celles de leurs partisans dans la recherche d'une solution pacifique.

L'Accord national de paix, qui a rassemblé tous ceux qui étaient décidés à faire triompher les principes démocratiques en Afrique du Sud, est devenu possible en grande partie grâce à la détermination des deux dirigeants. Des progrès inexorables, bien que ponctués d'actes de violence, ont suivi, comme le prévoyait la Déclaration de 1989 contre l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale, et en particulier les Nations Unies, ont

entrepris d'encourager des changements positifs en Afrique du Sud en relâchant la pression exercée contre Pretoria. Tel était l'objectif du relâchement des sanctions décrétées par les Nations Unies, à l'exception de l'embargo sur les armes.

Le Conseil est réuni aujourd'hui pour examiner la question de la cessation de l'embargo obligatoire sur les armes imposé contre l'Afrique du Sud par la résolution 418 (1977) du 4 novembre 1977, et les résolutions 558 (1984) du 13 décembre 1984 et 591 (1986) du 28 novembre 1986 adoptées par la suite.

Le projet de résolution dont les membres du Conseil de sécurité sont saisis se fonde sur le Gouvernement sud-africain uni, démocratique et non racial qui a déjà été mis en place. L'adoption de ce projet de résolution est importante car la levée de l'embargo obligatoire sur les armes représentera une étape majeure vers un retour de l'Afrique du Sud au sein des Nations Unies. La Tanzanie est d'avis que l'adoption de ce projet de résolution renforcera encore la volonté du nouveau Gouvernement d'éliminer les séquelles de l'apartheid, de se lancer sur la voie de la réconciliation et de la reconstruction nationales et d'explorer dans la paix de nouveaux moyens de nouer des liens constructifs avec ses voisins.

Nous attendons avec intérêt de travailler étroitement avec l'Afrique du Sud, et nous demandons instamment à la communauté internationale, et particulièrement aux Nations Unies et aux institutions multilatérales, de fournir tout l'appui nécessaire à l'Afrique du Sud au moment où elle reprend la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la République-Unie de Tanzanie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la Grèce. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Vassilakis** (Grèce) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

Monsieur le Président, je voudrais, pour commencer, vous féliciter de l'accession du Nigéria à la présidence du Conseil de sécurité. Je suis certain que la vaste expérience et le savoir-faire diplomatiques de l'Ambassadeur Gambari lui seront extrêmement précieux pour diriger les affaires du Conseil. Je voudrais également féliciter le Représentant

permanent de la Nouvelle-Zélande, l'Ambassadeur Keating, de la manière extrêmement compétente et efficace dont il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois d'avril.

Je me réjouis également de la participation au présent débat de S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, participation qui prouve le vif intérêt du nouveau Gouvernement sud-africain à normaliser sa présence parmi les autres nations de la communauté internationale.

L'Union européenne se félicite chaudement des premières élections démocratiques et de la mise en place, le 10 mai 1994, d'un gouvernement uni, démocratique et non racial en Afrique du Sud. Nous félicitons le peuple sud-africain et ses dirigeants en cette occasion historique.

À ce propos, l'Union européenne se félicite du projet de résolution dont le Conseil de sécurité est aujourd'hui saisi. L'adoption de ce projet de résolution aurait pour effet de mettre fin à l'embargo obligatoire sur les armes et aux autres restrictions imposées à l'encontre de l'Afrique du Sud par la résolution 418 (1977), ainsi que d'abroger toutes les autres mesures imposées à l'encontre de l'Afrique du Sud par d'autres résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 282 (1970), 558 (1984) et 591 (1986). Il est stipulé en outre que le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud est dissous.

L'Union européenne est disposée à appuyer les efforts déployés par le nouveau Gouvernement pour atteindre l'objectif consistant à instaurer dans le pays une société démocratique et non raciale dans laquelle le respect des droits de l'homme, le respect des droits des minorités, la primauté du droit, la justice sociale et l'élimination de toutes les formes de discrimination triompheront. Je suis heureux d'annoncer à cet égard que l'Union européenne a décidé pour sa part de rapporter la dernière mesure restrictive autonome qu'elle a prise depuis 1985 contre l'Afrique du Sud, à savoir le refus de coopérer dans le domaine militaire.

En outre, l'Union européenne rappelle la décision prise le 19 avril 1994 par le Conseil des affaires générales, dans laquelle elle s'est engagée à prendre immédiatement un ensemble de mesures en faveur de l'Afrique du Sud. Ces mesures porteront avant tout sur un dialogue axé sur d'importants secteurs de l'Afrique du Sud, tels que le commerce, la coopération économique et la coopération au service du développement, afin de répondre aux aspirations et aux besoins immédiats des Sud-Africains. Ces mesures s'accom-

pagneront de l'amorce d'un dialogue politique destiné à améliorer et renforcer les institutions démocratiques sur lesquelles la nouvelle société sud-africaine bâtira son avenir.

L'Union européenne se déclare profondément confiante dans la nouvelle période qui s'ouvre devant l'Afrique du Sud. Elle est convaincue que le nouveau Gouvernement, qui représente désormais la majorité de la population, continuera à trouver, par le dialogue et par des moyens pacifiques, des solutions aux difficiles problèmes auxquels il est confronté.

**M. Snoussi (Maroc) :** C'est avec un grand plaisir que je félicite mon frère, l'Ambassadeur Gambari, de la manière si efficace et en même temps judicieuse dont il préside le Conseil depuis le début du mois.

Je voudrais aussi remercier vivement M. Colin Keating de la façon dont il a assumé la présidence le mois dernier.

Comme il est réconfortant pour nous aujourd'hui de voir le Conseil se réunir à l'occasion d'un événement enfin agréable à nos coeurs et à nos esprits! Nous avons été pendant trop longtemps sevrés de satisfaction et de joie. Et ces dernières années ne nous ont apporté, hélas, que des tragédies, des guerres fratricides et des situations terribles. La communauté internationale a dû affronter des crises à n'en plus finir et des drames interminables. Maintien de la paix, aide humanitaire et secours à travers le monde sont devenus la tâche de chaque jour pour les Nations Unies, qui arrivent difficilement à faire face à tous ces appels lancés de partout et à tous ces problèmes qu'elles doivent résoudre.

La Bosnie, et maintenant le Rwanda, ont pris la place des autres drames qui ont fait la une des journaux et de la télévision par leur violence, les assassinats, le «nettoyage ethnique», les viols, et ainsi de suite.

Toutes ces dernières années, nous avons déploré ensemble tout ce qui s'est passé. Nous avons sans cesse apporté au Conseil notre appui sans faille. Nous avons réitéré ici l'espoir de voir sa volonté endiguer la haine et le mal. Dans tous ces cas, notre action commune a été malheureusement vouée à l'échec par des gens qui n'ont ni foi ni loi et qui ont foulé aux pieds la morale de l'humanité. Ce qui continue de se passer en Bosnie, ce qui a commencé à se passer au Rwanda est tout simplement inacceptable, mais nous continuons néanmoins d'espérer que la raison l'emportera sur la folie, sur l'inconscience. Nous n'aurons pourtant ménagé aucun effort pour soulager les souffrances ou arrêter les envahisseurs, et pour calmer les ambitions de

ceux qui, en 1994, continuent encore à nourrir des rêves d'hégémonie et de grandeur.

Dieu merci, dans ce tableau totalement sombre, une lueur nous permet aujourd'hui d'espérer. Pendant plusieurs décennies, la situation en Afrique du Sud nous avait paru insoluble, invincible. Et après plusieurs décennies, nous commençons à croire que jamais le rêve des Sud-Africains ne pourrait être réalisé. Et pourtant, l'autre jour, à Johannesburg, un miracle s'est produit. L'Afrique du Sud s'est libérée de cette hydre qui l'avait toujours dominée. L'apartheid, la discrimination raciale, la ségrégation, tout cela a disparu comme par enchantement pour laisser la place à un pays libre, uni dans la foi en un avenir glorieux et prospère.

Cela n'est pas le fait du hasard, mais de la clairvoyance de ses leaders, qui ont su transcender leurs préoccupations et leurs conflits pour organiser ensemble l'avenir d'un très grand pays. Non, ce n'est pas le fait du hasard, car c'est aussi l'oeuvre inlassable de la communauté internationale, qui, depuis plusieurs années, avec obstination, avec intelligence, a su mettre en échec la formidable puissance de l'apartheid.

Nos sanctions ont, cette fois au moins, donné des résultats sans ambiguïté et sans conteste. Ce qui s'est passé doit nous permettre de penser que tout n'est pas perdu par ailleurs. Bien sûr, on ne se trouve pas tous les jours en face d'un grand patriote, d'un grand leader, d'un grand homme comme Mandela, qui a su faire preuve de clairvoyance, d'intelligence et, surtout, de générosité au moment voulu.

Bien sûr — et il faut le dire aussi —, on ne rencontre pas tous les jours un grand homme d'État comme De Klerk, qui a su que le moment était venu de tourner la page et de monter dans le train de l'histoire.

Au moment où nous nous apprêtons à recevoir parmi nous cette nation soeur et à effacer les séquelles d'un passé douloureux, puissions-nous formuler le voeu que la volonté de la communauté internationale se mobilise encore plus que par le passé pour que les problèmes qui secouent la conscience du monde connaissent des solutions plus rapides.

Nous avons le grand honneur d'avoir parmi nous le Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud. Nous tenons à le saluer et à lui exprimer de nouveau tous nos voeux de succès. Nous désirons aussi formuler à l'adresse du Président Mandela nos souhaits de prospérité et de longue vie, pour qu'il puisse mener l'Afrique du Sud vers le développement et le bonheur auxquels elle aspire.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Maroc des paroles aimables qu'il a adressées au Représentant permanent du Nigéria et à son prédécesseur.

L'orateur suivant est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Ansari** (Inde) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'assumer personnellement la présidence du Conseil en cette occasion historique. Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Premier Vice-Président de la République d'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki. Sa présence au Conseil de sécurité aujourd'hui est à la hauteur de l'événement.

L'investiture, le 10 mai 1994, du Gouvernement d'unité nationale d'Afrique du Sud a été un événement tout à fait particulier pour l'Afrique du Sud, pour le monde entier et pour le peuple indien. Un nouveau gouvernement élu sur la base des toutes premières élections multiraciales en Afrique du Sud a pris ses fonctions ce jour-là.

Le rétablissement de l'égalité entre toutes les races vivant en Afrique du Sud est pour le peuple et le Gouvernement indiens une source de satisfaction immense et directe. Il y a de cela plusieurs années, l'Inde, qui était alors un État nouvellement indépendant, a pris l'initiative courageuse de cristalliser l'opinion mondiale contre l'injustice et l'inhumanité du système d'apartheid et préconisé avec force que les Nations Unies devaient être un instrument important d'un changement pacifique et du démantèlement de l'apartheid. Nous l'avons fait parce que nous estimions que c'était notre cause et pas seulement la cause d'un voisin éloigné. Notre engagement vis-à-vis de cette cause n'a jamais faibli ni vacillé.

L'établissement d'un gouvernement non racial et démocratique en Afrique du Sud représente une victoire pour les valeurs humaines universelles. Comme l'a dit le Premier Ministre indien, M. Narasimha Rao, dans la déclaration qu'il a prononcée à l'occasion de l'investiture du Gouvernement d'unité nationale en Afrique du Sud le 10 mai 1994 :

«La lutte de l'Afrique du Sud a montré que l'esprit humain, les valeurs, la conviction morale, la lutte intransigeante contre la domination et l'exploitation sont bien d'irrésistibles forces de changement.»  
(S/1994/577, p. 2)

Les Nations Unies ont apporté leur contribution à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. L'Organisation a appuyé activement le mouvement anti-apartheid et contribué à la mobilisation de l'opinion internationale contre le système d'apartheid. Les sanctions imposées par l'Organisation, telles que les sanctions économiques et financières et un embargo sur le pétrole par le biais des résolutions adoptées par l'Assemblée générale, ont joué un rôle utile.

Le Conseil de sécurité a joué un rôle important dans l'accélération du rythme des changements en Afrique du Sud. L'embargo sur les armes symbolisait l'horreur éprouvée par le Conseil à l'égard de l'apartheid ainsi que des autres crimes perpétrés contre la majorité noire en Afrique du Sud. Le Comité du Conseil de sécurité chargé de surveiller l'application de l'embargo sur les armes, que l'Inde a eu le privilège de présider, n'a cessé de surveiller la situation de près et a dénoncé promptement les violations. Aujourd'hui, le Conseil peut s'enorgueillir d'avoir contribué dans une large mesure à l'élimination de l'apartheid.

Avec la mise en place du Gouvernement d'unité nationale, il convient que les sanctions imposées précédemment par les Nations Unies soient immédiatement levées. Les sanctions économiques et financières et l'embargo sur le pétrole ont été levés l'an passé par l'Assemblée générale, à sa quarante-huitième session. Nous saluons la décision proposée aujourd'hui par le Conseil de sécurité de lever maintenant l'embargo sur les armes. Cela répondra au vœu du Président Mandela exprimé dans la lettre qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité, document S/1994/606.

Par suite de la décision prise par le Conseil aujourd'hui, toutes les sanctions contre l'Afrique du Sud auront été levées. Nous nous félicitons de l'occasion qu'elle donne à une nouvelle Afrique du Sud de jouer son rôle mérité et naturel au sein de cette organisation et dans la conduite des relations internationales.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de l'Inde pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Sénégal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Cissé** (Sénégal) : Monsieur le Président, la délégation sénégalaise se félicite de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité non seulement en raison de vos éminentes qualités de diplomate émérite mais aussi

parce qu'elle coïncide avec la tenue de la séance d'aujourd'hui du Conseil. Cette coïncidence est pleine de signification, surtout si l'on considère que cette séance est consacrée à la célébration de l'aboutissement de plusieurs décennies de combat contre le système d'apartheid auquel votre pays frère et ami a pris une part très active à l'image du dynamisme et de la compétence avec lesquels votre représentant, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, a toujours dirigé le Comité spécial contre l'apartheid.

En remerciant S. E. l'Ambassadeur Colin Keating de la Nouvelle-Zélande, votre prédécesseur, pour le travail remarquable accompli le mois dernier, il m'est particulièrement agréable de saluer la présence, en cette séance solennelle, de S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine. Sa présence parmi nous est ressentie comme un honneur et une source de légitime fierté et de grande joie parce qu'il est parmi les artisans les plus acharnés et remarquables de la récente et réjouissante évolution intervenue en Afrique du sud.

Pour la communauté internationale tout entière et singulièrement pour l'Afrique, la victoire éclatante remportée par l'African National Congress lors des premières élections démocratiques en Afrique du Sud et l'accession de S. E. M. Nelson Mandela à la présidence de la République sud-africaine marquent assurément la consécration des idéaux de justice, d'égalité et de liberté qui ont toujours guidé la lutte héroïque du peuple sud-africain contre la discrimination et le racisme dans sa forme la plus inhumaine.

Dans le message adressé à S. E. le Président Nelson Mandela, le 4 mai 1994, son ami et frère, S. E. Monsieur Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, soulignait que la victoire de l'ANC

«rompt avec les dernières chaînes de l'apartheid et réconcilie ainsi l'Afrique du Sud avec elle-même, avec l'Afrique mère et avec l'ensemble de la communauté internationale.»

Cette victoire est également l'hommage du peuple sud-africain à l'homme qui a symbolisé, aux yeux du monde, le refus de l'injustice et de la discrimination, l'opiniâtreté dans ses convictions et aujourd'hui la tolérance, la fraternité, la réconciliation et le dialogue.

Ma délégation tient également à dire sa profonde satisfaction pour le rôle déterminant joué par le Président Frederik De Klerk dans le processus de démantèlement de l'apartheid et d'instauration de la démocratie en Afrique du Sud.

En renouvelant ses félicitations au peuple sud-africain et à ses dirigeants, la délégation sénégalaise voudrait ainsi saisir cette opportunité pour rendre un hommage mérité aux hommes et aux femmes de toutes conditions qui, en Afrique australe et à travers le monde, ont apporté un soutien agissant au triomphe de la justice et du droit.

Au Sénégal où la lutte contre l'apartheid a toujours été l'une des principales préoccupations des autorités gouvernementales et des populations, cet événement historique a été accueilli avec soulagement, satisfaction et espoir. Soulagement d'abord de voir enfin les efforts de la communauté internationale et les sacrifices des dignes fils et filles d'Afrique du Sud récompensés. Satisfaction de constater que, grâce à la maturité des responsables politiques de ce grand pays, la démocratie, la liberté et la justice ont largement triomphé en consacrant la volonté de la majorité. Espoir enfin que grâce à la lucidité et à la grandeur d'âme et d'esprit du gouvernement démocratiquement mis en place, l'Afrique du Sud jouera bientôt le rôle important qui doit être le sien sur la scène internationale.

C'est pourquoi, au seuil de cette ère nouvelle qui s'ouvre en Afrique du Sud, nous réitérons l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle apporte son soutien généreux au nouveau Gouvernement sud-africain dans sa tâche de relèvement et de relance de l'économie du pays ainsi que du développement humain de la majorité de sa population.

À cet égard, l'Afrique du Sud, son gouvernement et son peuple pourront-ils continuer de compter sur le soutien constant du Sénégal, de son chef d'État, de son gouvernement et de son peuple tout entier.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Sénégal pour les sentiments aimables qu'il a exprimés à l'égard de mon pays et pour ses paroles agréables à l'endroit du Représentant permanent du Nigéria et de son prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande.

L'orateur suivant est le représentant de la Tunisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Abdellah** (Tunisie) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et vous exprimer notre haute appréciation pour la compétence avec laquelle l'Ambassadeur Ibrahim Gambari dirige les travaux de cet auguste organe.

Nos félicitations vont également à l'Ambassadeur Keating, de la Nouvelle-Zélande, qui a su avec persévérance et détermination accomplir, au cours du mois écoulé, un travail remarquable.

Permettez-moi également de saluer la présence à cette séance de S. E. M. Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud.

C'est une heureuse coïncidence que de voir le Ministre des affaires étrangères d'un grand pays africain frère qui assure la présidence du Comité spécial contre l'apartheid diriger une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la levée de l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre joie de voir enfin l'Afrique du Sud réconciliée avec les principes et les objectifs de notre Charte et réintégrer la place qui lui revient au sein de la famille des nations.

Croyant à la juste cause d'un peuple qui se bat pour recouvrer ses droits et sa dignité et inspirée par les principes des droits de l'homme, la communauté internationale a fait sienne cette cause, en lui apportant son appui total et en exerçant des pressions diverses contre le système ségrégationniste qui était en place.

L'Organisation des Nations Unies a été, à cet égard, d'un apport très précieux et hautement constructif.

De son côté, l'Organisation de l'unité africaine a joué un rôle crucial dans la lutte contre l'apartheid en coordonnant les actions engagées par les États africains à cet effet et en sensibilisant la communauté internationale à cette cause.

Le peuple sud-africain a enfin trouvé le chemin de la concorde et de la raison pour faire aboutir le processus électoral et faire prévaloir les principes de la liberté et de l'égalité pour tous, donnant ainsi naissance à une nouvelle nation démocratique, unie et non raciale.

Cette évolution salutaire a été rendue possible grâce, en particulier, à la hauteur de vues et aux qualités d'homme d'État qui sont celles du leader Nelson Mandela et de M. Frederik De Klerk.

Ils ont pu ainsi éviter les dérapages et les excès, tant ils étaient animés par le souci de servir l'intérêt commun de tous les Sud-Africains.



Une fois devenu Président de la République, S. E. M. le Président Nelson Mandela a persévéré dans cette voie, en constituant un gouvernement qui reflète fidèlement la nouvelle configuration politique issue des élections démocratiques d'avril, et à même de consacrer la réconciliation nationale.

Cet engagement mérite d'être encouragé et soutenu par toutes les composantes de la société sud-africaine, dans un cadre de concertation continue et de respect de la légalité constitutionnelle.

L'appui de la communauté internationale est également nécessaire pour renforcer ce processus, en soutenant les changements démocratiques qui se sont opérés et en aidant à la création des conditions de stabilité et de progrès social dans le pays. La levée totale de toutes les restrictions imposées par le Conseil de sécurité à l'Afrique du Sud s'inscrit, de ce fait, dans la logique des choses.

Il va sans dire qu'une Afrique du Sud démocratique, unie et non raciale constitue un facteur de stabilité et de prospérité tant sur le plan régional qu'international.

En effet, cette nouvelle nation contribuera sûrement à la promotion de la coopération dans tous les domaines entre les pays africains et apportera son concours à l'action commune tendant à réduire les foyers de tension et à ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement économique et social du continent.

La tenue prochaine à Tunis du Sommet des chefs d'État et de gouvernement africains viendra à point nommé pour accueillir solennellement l'Afrique du Sud en tant que membre à part entière de l'OUA. Le peuple tunisien et, à sa tête, le Président Ben Ali, qui n'ont ménagé aucun effort pour soutenir le combat héroïque du peuple sud-africain, se réjouissent à l'idée de recevoir bientôt le leader Nelson Mandela et de lui exprimer leurs vives félicitations et leurs vœux de plein succès dans la mission exaltante qui est la sienne, pour mener son peuple vers le progrès et la prospérité et consolider les valeurs et les principes de l'égalité, de la justice et de la démocratie en Afrique et dans le monde.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Tunisie des paroles aimables qu'il a adressées à mon pays, au Représentant permanent du Nigéria, à son prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande et à moi-même.

L'orateur suivant est M. Abdul Minty, auquel le Conseil a adressé une invitation en vertu de l'article 39 de

son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Minty** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, au nom du Mouvement anti-apartheid et de la Campagne mondiale contre la collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud, féliciter le Nigéria de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et remercier le Nigéria, ainsi que le Conseil, de l'honneur et du privilège qu'ils m'ont faits en me permettant de prendre la parole à cette réunion historique.

C'est la quatrième fois que je prends la parole au Conseil. Par le passé, il s'agissait d'inviter à l'action contre l'apartheid, mais aujourd'hui, en cette Journée de l'Afrique, il s'agit de célébrer la transformation démocratique de l'Afrique du Sud et de se réjouir de la levée de l'embargo international sur les armes.

Nous appuyons de tout coeur le projet de résolution dont le Conseil est saisi. La déclaration faite aujourd'hui par le Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud a confirmé la transformation de l'Afrique du Sud qui était un hors-la-loi international en un membre normal et digne de confiance de la communauté mondiale des nations. Immédiatement après le massacre de Sharpeville en 1960, nous avons lancé, par le biais du Mouvement anti-apartheid, une campagne internationale pour que l'on cesse d'armer l'Afrique du Sud. Le Conseil de sécurité a imposé un embargo sur les armes contre le régime de l'apartheid en 1963 et en 1964 qu'il a fortement renforcé en 1970.

Cependant, ce n'est qu'après la Conférence historique tenue à Lagos sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine en août 1977 que le Conseil de sécurité a imposé un embargo obligatoire sur les armes contre le régime de l'apartheid aux termes de la résolution 418 (1977) de novembre 1977. C'était la première décision obligatoire qui ait jamais été prise par l'ONU contre un État Membre. Après cela, d'autres résolutions ont été adoptées pour renforcer l'embargo sur les armes — à savoir les résolutions 558 (1984) et 591 (1986).

Il a également été décidé à la Conférence de Lagos d'établir la Campagne mondiale contre la collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud, avec les chefs d'État du Nigéria et les États de première ligne en tant que fondateurs et parrains. Au fil des années, nous avons coopéré étroitement avec le Comité créé par la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité — «le Comité 421 de l'embargo sur les armes» — et les procès-verbaux de cet organe témoignent de nos efforts constants pour assurer l'applica-

tion stricte et intégrale des décisions solennelles des Nations Unies.

Nous devrions également dire que les premiers avertissements que nous avons donnés quant à la mise au point d'une «bombe de l'apartheid» n'étaient pas destinés à faire peur, mais ils reposaient sur des faits solides qui ont été confirmés par la suite.

Outre le fait que nous avons essayé d'empêcher que les armes servent à la répression interne en Afrique du Sud, nous avons dû plus tard intensifier l'embargo sur les armes afin d'arrêter la progression de la guerre de l'apartheid dans la région. Les immenses sacrifices consentis par les États de première ligne pour faire avancer la lutte de libération africaine ont fait de nombreuses victimes et causé des destructions massives qui n'ont certainement pas de précédent dans l'histoire moderne. Des États nouvellement indépendants ont risqué leur souveraineté nationale et leur survie même pour appuyer la lutte pour la liberté, et la plupart d'entre eux, comme la majorité de la population à l'intérieur des frontières de l'Afrique du Sud, continuent de souffrir des conséquences destructrices de l'apartheid.

Malgré les lacunes et les faiblesses de l'application de l'embargo, malgré les violations diverses, nous croyons que l'embargo sur les armes contre le régime de l'apartheid a joué un rôle important en suscitant des changements et en réduisant le niveau de la violence et des souffrances humaines en Afrique du Sud. Certes, ce fut essentiellement la lutte du peuple sud-africain qui a amené sa libération. Mais cette lutte est également devenue la lutte commune de l'humanité, et voilà pourquoi le coût de la transformation a été relativement faible. Ainsi, lorsque l'aube d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique s'est levée à Pretoria le 10 mai 1994, il s'est agi d'une victoire pour le peuple sud-africain tout entier et pour le monde, et nous pouvons aujourd'hui parler de réconciliation et entreprendre la tâche d'édification de la nation parce que le monde entier a la plus vive sympathie pour la nouvelle Afrique du Sud et ses plans d'avenir.

Les peuples sud-africain et de l'Afrique australe tout entière sont enfin libérés de l'apartheid et peuvent commencer leur tâche gigantesque de reconstruction et de développement dans un cadre de sécurité commune.

Alors que nous levons l'embargo sur les armes, nous devons remercier les États africains, le Mouvement des pays non alignés et certains États occidentaux de leur attachement de longue date à l'action contre l'apartheid. Nous remercions les pays nordiques, et, au nom de la Campagne

mondiale, nous remercions particulièrement la Norvège et la Suède de leur soutien direct. Nous remercions la Grande-Bretagne d'avoir mis fin à l'Accord de Simonstown en 1975 de même que les autres grandes puissances occidentales qui se sont laissées persuader aussi, au fil des années, souvent grâce à des campagnes nationales massives, de prendre des mesures plus efficaces contre l'apartheid. Nous tenons également à remercier le «Comité 421 de l'embargo sur les armes» du Conseil et le Comité spécial contre l'apartheid et leurs présidents respectifs, de même que le Centre contre l'apartheid, de leur coopération.

Je dois également rendre hommage aux milliers de gens extraordinaires qui nous ont aidés, soit en nous fournissant des renseignements au prix de risques et de sacrifices personnels considérables, soit en agissant par l'intermédiaire de diverses organisations anti-apartheid pour aider à appliquer les décisions du Conseil de sécurité.

L'Afrique du Sud a longtemps lutté pour la liberté, et nos dirigeants et notre peuple n'ont jamais perdu espoir, tout comme les États de première ligne et les sympathisants de l'étranger. Tout cela a aidé à créer la nouvelle réalité, qui est véritablement miraculeuse. L'ONU a joué un rôle capital dans ce processus depuis qu'elle existe.

Mais cette ère nouvelle s'accompagne de tâches nouvelles. L'Afrique du Sud aura besoin de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, et la communauté internationale et l'ONU auront besoin de l'Afrique du Sud.

À titre personnel, en tant que Sud-Africain qui a travaillé en exil depuis 1959 à la promotion de campagnes contre l'apartheid, je voudrais dire à quel point il a été merveilleux de pouvoir voter pour la première fois le mois dernier lors des premières élections démocratiques jamais organisées en Afrique du Sud; de me voir accorder mon premier passeport sud-africain en 35 ans; d'avoir eu le privilège de me trouver à Pretoria le 10 mai et d'assister à l'investiture de S. E. le Président Nelson Mandela à la tête d'une Afrique du Sud libre; et, aujourd'hui, d'avoir fait le voyage depuis l'Afrique du Sud sur notre ligne aérienne nationale et de participer à la présente réunion avec notre Premier Vice-Président, S. E. M. Thabo Mbeki, et le Vice-Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Aziz Pahad, et d'autres membres de la délégation sud-africaine. C'est une expérience presque incroyable. C'est véritablement la réalisation d'un rêve, puisque l'espoir est enfin devenu réalité. Nous pouvons tous convenir aujourd'hui que la mission a été accomplie.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie M. Minty de ses paroles aimables à l'égard de mon pays.

L'orateur suivant est le représentant de la Bosnie-Herzégovine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Misic** (Bosnie-Herzégovine) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord dire combien ma délégation se sent honorée de pouvoir prendre la parole devant le Conseil de sécurité, que vous présidez, en cette réunion historique. Je voudrais également féliciter votre Ambassadeur, S. E. M. Ibrahim Gambari, pour la façon remarquable et compétente dont il a dirigé les travaux du Conseil, et exprimer ma reconnaissance à S. E. l'Ambassadeur Colin Keating, qui, le mois précédent, a présidé avec courage et succès les travaux du Conseil au cours d'un mois d'avril très difficile.

C'est un honneur insigne pour moi que de pouvoir souhaiter la bienvenue à S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine, qui, il y a quelques instants, a évoqué avec éloquence les rêves et les préoccupations du peuple sud-africain.

Le Gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine saisit cette occasion pour féliciter très chaleureusement le Gouvernement nouvellement élu et le peuple d'Afrique du Sud à l'occasion de l'instauration dans leur pays d'une société fondée sur la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Le projet de résolution que le Conseil de sécurité est sur le point d'adopter aujourd'hui est un nouveau jalon sur la voie du retour de l'Afrique du Sud à la normale et à la famille des nations. La levée des sanctions imposées par toutes les résolutions pertinentes contribuera à stimuler le développement économique nécessaire pour faciliter les tendances démocratiques en Afrique du Sud. Le peuple sud-africain, désormais libéré de l'apartheid, doit aussi se libérer de la pauvreté.

Mais il existe aujourd'hui une nouvelle Afrique du Sud, engendrée par la sagesse et le courage du Président Nelson Mandela, et par la clairvoyance du Vice-Président F. W. De Klerk, et de beaucoup d'autres comme eux, qui ont abandonné les méthodes du passé pour assumer les responsabilités du présent et créer un avenir pour cette courageuse Afrique du Sud. Les mythes de la division raciale ont été rejetés en faveur des vérités du pluralisme démocratique. La légitimité de ces vérités a été démontrée au monde entier en avril dernier, lors des premières élec-

tions multipartites et non raciales, lesquelles ont été libres et équitables, comme a pu le constater la communauté internationale. Aujourd'hui, un avenir juste et prospère pour tous les Sud-Africains est façonné par un gouvernement uni, démocratique et non racial, qui a été investi de ses fonctions au début du mois.

Mais des difficultés persistent pour les Sud-Africains et la communauté internationale. Dans l'idéologie et dans la pratique, le racisme et la discrimination raciale représentent des menaces dangereuses pour le pluralisme et l'égalité, partout. En Bosnie-Herzégovine, les extrémistes serbes poursuivent leurs campagnes d'extermination et d'expulsion; en Italie, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les anciens pays communistes, des néo-fascistes se livrent au harcèlement et au meurtre contre des populations minoritaires; et même ici, aux États-Unis, un ancien candidat présidentiel, David Duke, a demandé aux Américains blancs d'aider les séparatistes blancs d'Afrique du Sud à créer leur propre État ethniquement homogène, idée qui, je crois, nous est odieuse à tous. Nous, membres de la famille des nations, devons aider le Gouvernement sud-africain à repousser ces extrémistes, qui poursuivent encore des rêves de division et de domination ethniques et raciales. C'est notre devoir moral, et juridique.

Je voudrais terminer en affirmant que le Gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine est prêt à coopérer avec le Gouvernement nouvellement élu d'Afrique du Sud, car nos rêves sont les mêmes, et qu'il s'en réjouit d'avance.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Bosnie-Herzégovine des paroles aimables qu'il a adressées au Représentant permanent du Nigéria et à son prédécesseur, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. S'il n'y a pas d'objections, je vais mettre le projet de résolution aux voix.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Je vais d'abord donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

**M. Olhaye** (Djibouti) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient vous à souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil de sécurité. Nous sommes honorés et très heureux en vérité de vous voir présider aujourd'hui cet important débat. Il est juste qu'un pays africain aussi profondément engagé dans la lutte contre

l'apartheid et son élimination, notamment en tant que Président du Comité spécial contre l'apartheid, préside la séance du Conseil destinée à lever les sanctions obligatoires imposées par l'Organisation des Nations Unies contre l'Afrique du Sud. Nous tenons également à remercier notre collègue, l'Ambassadeur Gambari, du rôle constructif qu'il a joué depuis qu'il est membre du Conseil, notamment en sa qualité de Président durant ce mois capital.

Nous tenons également à saluer et à souhaiter la bienvenue à l'honorable Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud et Président de l'ANC, et protagoniste vénérable de la lutte pour la justice et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, qui est des nôtres aujourd'hui, à la tête de sa délégation. En sa qualité de bras droit du Président Mandela, il ne fait aucun doute qu'il est habilité à parler au nom de la nouvelle Afrique du Sud.

L'épopée passionnante de la transformation politique de l'Afrique du Sud a franchi une nouvelle étape importante avec la tenue du 26 au 28 avril, des élections présidentielles et législatives et l'établissement, le 10 mai 1994, du premier Gouvernement non racial démocratiquement élu. Nous étions nombreux à avoir émis de fortes réserves, les mois précédents, car des questions clefs restaient encore à régler, des acteurs importants ou secondaires refusaient de participer et la violence demeurait un facteur omniprésent et imprévisible, tandis que les exigences du processus électoral en matière de logistique et de ressources humaines semblaient insurmontables. Toutefois, presque miraculeusement le jour des élections est arrivé, la participation électorale a dépassé toutes les attentes, la violence a reculé et — fait le plus encourageant peut-être — les résultats semblent avoir été reconnus dans l'ensemble comme étant libres et réguliers. La vue du premier chef d'État sud-africain librement élu prenant ses fonctions ce mois-ci était une chose qu'un monde fatigué avait bien besoin de voir en Afrique.

Personne ne peut évidemment prédire ce que l'avenir nous réserve mais nous pouvons tous puiser un réconfort dans le leadership manifesté avec extrêmement de compétence et de sagesse par le Président Mandela et l'ex-Président De Klerk. Le processus de négociation a été étonnamment complexe, marqué par de nombreux désaccords politiques, le jeu d'influences et des joueurs difficiles. Un manque énorme de confiance a dû être comblé; il a fallu conquérir les électeurs et les factions en présence et ramener les espérances et des programmes à des niveaux plus modestes. La façon dont M. Mandela est parvenu à convaincre ses sympathisants d'accepter de partager le pouvoir, de maintenir l'élan du processus politique grâce à des négociations discrètes menées en coulisses avec les diri-

geants de l'Inkhata, le Gouvernement et la droite blanche et de vaincre des désaccords évidents atteste du genre d'autorité pratique et réaliste qui fait si souvent défaut aujourd'hui. Il faut également reconnaître la façon courageuse et intelligente dont l'ancien Président De Klerk a préparé politiquement la minorité blanche, action couronnée par la victoire retentissante du référendum en faveur de la poursuite des négociations avec la majorité africaine, qui a permis d'isoler l'extrême droite et de la priver de ses moyens. Vu sous cet angle, on comprend que ces deux hommes aient partagé le prix Nobel de la paix en 1993, troisième prix Nobel couronnant la longue lutte menée par un si grand nombre dans la quête sans relâche de justice et de dignité dans ce pays.

Il s'agit assurément de l'aube d'une ère nouvelle pour la majorité noire, qui a croupi pendant près de 300 ans et vécu dans la pauvreté avec des salaires de misère et dans des logements délabrés. On comprend que le Président Mandela ait inscrit les besoins élémentaires de la majorité en tête de son ordre du jour, reconnaissant que les rêves d'un peuple ne peuvent être réalisés en l'absence d'électricité, d'eau potable, de systèmes d'égouts et de rues pavées.

L'Organisation des Nations Unies peut s'enorgueillir à bon droit du rôle qu'elle a joué dans la réalisation de cette transformation. En galvanisant et en appliquant sans relâche et avec une intensité sans précédent une pression internationale sur le régime d'apartheid pendant les trois dernières décennies, et grâce aux possibilités offertes par la fin de la guerre froide, la communauté internationale a réussi à contraindre ce régime à se rendre compte que les «vents du changement» soufflaient désormais en tempête.

Ma délégation se doit également de saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général des efforts remarquables qu'il déploie pour tout ce qui concerne l'Afrique du Sud, ainsi qu'aux efforts inlassables faits par son Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi. Nous souhaitons également rendre hommage aux nombreux membres de la MONUAS, aux autres observateurs internationaux et aux organisations non gouvernementales et à tous ceux qui ont travaillé longtemps et durement pour que des changements historiques puissent intervenir en Afrique du Sud.

Conformément à l'évolution politique en Afrique du Sud, notamment à la mise en place, le 10 mai, de son premier Gouvernement non racial démocratiquement élu, ma délégation appuie entièrement le projet de résolution dont nous sommes saisis et qui vise à mettre fin à l'embargo obligatoire sur les armes imposé à l'Afrique du Sud en vertu de la résolution 418 (1977). Dans la mesure où cela

met pratiquement fin à la surveillance exercée par les Nations Unies sur l'Afrique du Sud, nous sommes également d'accord quant à la dissolution du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977).

Après un long isolement dû à sa politique d'apartheid, la nouvelle Afrique du Sud peut envisager un engagement plus intense en Afrique, dans le tiers monde et dans les affaires internationales. La route sera longue et sans doute difficile mais comme tout voyage, elle doit commencer par le premier pas. L'Afrique du Sud, quel que soit l'étalon utilisé, a fait un bond géant dans l'avenir. La meilleure preuve qu'elle sera un pays très intéressant réside peut-être dans le discours inaugural du Président Mandela, où il a dit : «Nous, peuple d'Afrique du Sud, nous sentons comblés que l'humanité nous ait repris dans son sein». Ce sentiment d'accomplissement, dit le lauréat du prix Nobel, l'archevêque Desmond Tutu, est comparable à celui que l'on éprouve lorsqu'on «tombe amoureux».

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de Djibouti de ses paroles aimables à l'égard de mon pays et de l'hommage généreux qu'il a adressé à tous les intéressés.

**M. Al-Khussaiby** (Oman) (*interprétation de l'arabe*) : Monsieur le Président, ma délégation est très heureuse de vous voir présider cette importante réunion du Conseil de sécurité concernant la situation en Afrique du Sud. C'est un grand honneur pour le Conseil et pour ma délégation.

Les liens historiques et culturels qui unissent l'Oman aux régions côtières de l'Afrique remontent à des siècles, au cours desquels la culture de l'Oman était évidente dans plusieurs régions du continent africain et jouait un rôle positif en enrichissant les aspects culturels et sociaux de nombreuses régions de l'Afrique, y compris l'Afrique du Sud de l'époque. Ma délégation a participé aux efforts concertés de tous les membres du Conseil, efforts qui ont débouché sur l'adoption de la résolution 894 (1994), qui stipule notamment que le Conseil approuve la proposition du Secrétaire général concernant le mandat et la taille de la MONUAS et demande instamment à toutes les parties de se conformer aux accords conclus pendant les négociations, ainsi que d'observer les principes démocratiques et de participer aux élections.

Les premières élections présidentielles non raciales tenues en Afrique du Sud il y a trois semaines peuvent à juste titre être décrites comme un tournant dans l'histoire de ce pays. La transition pacifique du pouvoir en Afrique du Sud a été un triomphe, non seulement pour S. E.

M. Mandela et pour la majorité noire opprimée d'alors, mais aussi pour la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies qui, pendant des décennies, ont oeuvré en faveur d'une Afrique du Sud libre, démocratique et non raciale.

Mon pays était représenté par une délégation de haut niveau lors de l'investiture de S. E. M. Nelson Mandela. Aujourd'hui, nous sommes ravis et honorés de voir que la nouvelle Afrique du Sud est représentée ici même par son Premier Vice-Président, M. Thabo Mbeki, pour marquer cette occasion historique.

Nous voudrions saisir cette occasion pour féliciter le peuple et le nouveau Gouvernement sud-africains de cet accomplissement historique. Nous leur souhaitons un avenir meilleur, un avenir prospère, fraternel et pacifique. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter M. Nelson Mandela pour la sagesse avec laquelle il a formé le nouveau Gouvernement de coalition nationale, dans la ligne de la contribution apportée par M. De Klerk et des décisions courageuses qu'il a prises pour conserver une attitude équitable dans l'exercice du pouvoir et de l'autorité en Afrique du Sud.

En réponse à l'appel lancé le 24 septembre 1993 par M. Mandela, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 48/1, qui demandait la levée des sanctions économiques imposées à l'Afrique du Sud après qu'elles eurent perdu leur raison d'être.

L'importance du projet de résolution à l'examen ne réside pas seulement dans le fait que celui-ci met fin à l'embargo obligatoire sur les armes imposé à l'Afrique du Sud par la résolution 418 (1977) et par les résolutions ultérieures du Conseil de sécurité. Le projet de résolution tourne une nouvelle page des relations de l'Afrique du Sud avec le reste du monde. Comme le Président Mandela le dit dans sa lettre du 18 mai 1994, il aidera le pays à retrouver la place qui lui revient de droit dans la famille des nations.

À la lumière de ce qui précède, ma délégation votera pour le projet de résolution à l'examen.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de l'Oman des aimables paroles qu'il m'a adressées.

**M. Bizimana** (Rwanda) : Monsieur le Président, je voudrais, au nom de ma délégation, vous renouveler les vœux de chaleureuse bienvenue qui s'accompagnent de sentiments de reconnaissance pour l'intérêt que votre pays

a toujours accordé à la question que le Conseil examine aujourd'hui sous votre agissante et dynamique présidence.

À l'occasion de l'examen par le Conseil de sécurité du point de l'ordre du jour consacré à la question de l'Afrique du Sud, je voudrais exprimer, au nom de la délégation rwandaise, mes sincères félicitations au Gouvernement et au peuple sud-africains à la suite de la conclusion des premières élections démocratiques et multipartites en Afrique du Sud.

Sur une note particulière, la délégation rwandaise tient à rendre hommage à S. E. M. Nelson Mandela pour son élection à la présidence de la République sud-africaine.

Nous saisissons également cette occasion pour saluer chaleureusement la présence parmi nous de S. E. M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine. Nous tenons à lui exprimer notre profonde gratitude pour la solidarité qu'il a exprimée en faveur du peuple rwandais pendant les moments tragiques qu'il traverse actuellement.

La délégation rwandaise rend également hommage à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation de l'unité africaine pour les efforts constants qu'elles n'ont cessé de déployer en vue de l'élimination totale du système d'apartheid.

Dans ce contexte, nous tenons à remercier tous les pays et organismes internationaux qui ont fourni des observateurs électoraux, dont la présence a contribué au bon déroulement du processus électoral et a également servi à limiter la violence politique au cours de la période électorale. Nos remerciements s'adressent également aux nombreuses organisations et entités qui ont joué un rôle important pour apporter le changement en Afrique du Sud.

Nous partageons la conviction de ceux qui considèrent que compte tenu du fait que les élections libres et régulières tenues le mois dernier en Afrique du Sud constituent un événement d'une grande portée historique, qui a permis de mettre fin à l'apartheid, les sanctions internationales qui avaient été imposées à l'Afrique du Sud doivent être levées en même temps que nous estimons qu'il est légitime que l'Afrique du Sud puisse recouvrer dans l'immédiat la place qui lui revient dans le concert des nations.

La levée de l'embargo obligatoire sur les armes et des autres mesures décidées à l'encontre de l'Afrique du Sud constitue ainsi une impérieuse nécessité compte tenu de la situation nouvelle qui permet d'effacer le stigmate que les

résolutions pertinentes du Conseil avaient imprimé sur l'Afrique du Sud.

L'événement est d'autant plus significatif qu'il coïncide avec la célébration, aujourd'hui, de la Journée pour la libération de l'Afrique.

Les mesures et restrictions imposées à l'Afrique du Sud ayant conduit au démantèlement de l'apartheid et au passage à une démocratie non raciale dans ce pays, la délégation rwandaise se joindra à tous les membres du Conseil pour adopter le projet de résolution dont nous sommes saisis.

Nous croyons qu'avec la levée de ces restrictions, l'Afrique du Sud sera appelée à jouer un rôle important dans l'avenir de la région de l'Afrique australe, en particulier, et de toute l'Afrique, en général.

Dans ce même contexte, la délégation rwandaise reste convaincue que la consolidation de la démocratie en Afrique du Sud requiert un engagement de la communauté internationale en faveur d'une croissance économique soutenue de ce pays.

À cet égard, nous invitons la communauté internationale à apporter une assistance multiforme qui aidera le nouveau Gouvernement à redresser l'économie et à améliorer les conditions socio-économiques des couches les plus défavorisées de la population sud-africaine victime des inégalités qui avaient caractérisé le système d'apartheid.

Les succès remportés par la communauté internationale grâce à sa détermination agissante constituent un espoir pour tous les peuples du monde entier aux prises avec les conséquences désastreuses de conflits atroces. Puisse cette victoire célébrée par la communauté internationale générer un élan et constituer une source de préoccupation accrue face à la tragédie humaine qui s'abat sur le Rwanda!

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Rwanda des aimables paroles qu'il m'a adressées.

**M. Li Zhaoxing** (Chine) (*interprétation du chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise voudrait tout d'abord dire combien elle se félicite de vous voir présider cette réunion officielle du Conseil de sécurité. Vous venez d'un pays situé sur un continent plein de vigueur et de vitalité. Nous sommes certains que votre riche expérience et votre sagesse feront que cette séance restera dans les

annales des Nations Unies comme une séance importante et couronnée de succès.

Au nom de la délégation chinoise, je voudrais m'associer à mes collègues pour saluer la présence à cette séance de M. Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud. Je tiens aussi à remercier Son Excellence de l'importante déclaration qu'il a prononcée.

Le Conseil de sécurité va adopter aujourd'hui un projet de résolution sur la levée de l'embargo sur les armes et des autres restrictions à l'encontre de l'Afrique du Sud. Nous avons également appris que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait d'ores et déjà admis l'Afrique du Sud en son sein. Ces événements témoignent du fait que la nouvelle Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale occupe fièrement sa place parmi les nations de la communauté internationale. La nouvelle nation est appelée à avoir un impact décisif sur la paix et la stabilité dans la région et dans le reste du monde.

La réussite des élections générales, l'entrée en fonctions du Président nouvellement élu, M. Nelson Mandela, le 10 mai, la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud et la création d'une nouvelle Afrique du Sud, où tous les groupes ethniques coexistent dans l'égalité et l'harmonie, constituent un jalon historique dans la cause de la libération du peuple sud-africain. Cette victoire a non seulement aidé les Sud-Africains à se libérer des chaînes de l'apartheid, mais a aussi fait une contribution immense à la cause de l'élimination du racisme dans la société civilisée. Le Gouvernement et le peuple chinois se réjouissent vivement de cette victoire historique remportée par le peuple sud-africain.

Ces dernières années, grâce à l'aide de la communauté internationale et aux efforts inlassables du peuple sud-africain, la situation en Afrique du Sud a connu des changements positifs. Les dirigeants de différents partis sud-africains ont, grâce à leur sang-froid et à leur courage, fait une contribution remarquable à l'effort du peuple sud-africain en vue d'édifier un pays basé sur l'unité, la démocratie et l'égalité raciale, bénéficiant ainsi de l'appui de tout le peuple sud-africain.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine a toujours été solidaire du peuple sud-africain et l'a toujours appuyé dans sa juste lutte contre l'apartheid et pour l'égalité raciale et les droits démocratiques, comme elle a toujours appuyé le processus de paix en Afrique du Sud. Nous sommes prêts à établir des relations amicales de coopération avec la nouvelle Afrique du Sud dans tous les

domaines sur la base de la Charte des Nations Unies et des cinq principes de la coexistence pacifique.

La clef du succès de la transformation politique de l'Afrique du Sud est entre les mains du peuple sud-africain lui-même. Cet événement historique montre une fois de plus qu'en dernière analyse, c'est le peuple lui-même qui doit s'occuper des affaires de son pays et que ce sont les pays et les peuples d'une région eux-mêmes qui doivent s'occuper des affaires de cette région. Tant que toutes les parties feront preuve de sincérité et de bonne volonté politique, on peut espérer régler toute contradiction et tout différend par le dialogue et la négociation. Nous espérons sincèrement que, guidés par le nouveau Gouvernement sud-africain, les Sud-Africains s'uniront pour ne faire qu'un seul peuple et feront des efforts concertés inlassables et inébranlables pour créer une Afrique du Sud basée sur la paix, la stabilité et la prospérité économique.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Chine des propos aimables qu'il a adressés à mon pays.

**M. Vorontsov** (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) : Avant tout, je tiens sincèrement à saluer la participation du Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki, à cette séance véritablement historique du Conseil de sécurité, qui ouvre un nouveau chapitre dans le rétablissement de la participation à part entière de son pays nouvellement devenu démocratique à la vie de la communauté internationale.

Je suis en outre particulièrement heureux de travailler au Conseil de sécurité aujourd'hui, en cette Journée de l'Afrique, sous la présidence de S. E. le Ministre nigérian des affaires étrangères, ce grand pays africain.

La Fédération de Russie est extrêmement satisfaite de la réaction rapide et positive du Conseil de sécurité à l'appel lancé par le Président de la République sud-africaine, M. Nelson Mandela, pour que soient abrogées les sanctions imposées jadis à l'encontre de la République sud-africaine et qu'il soit mis fin aux activités du Comité spécial du Conseil de sécurité, qui a accompli sa tâche après avoir joué un rôle de plus en plus important dans les efforts de la communauté internationale visant le démantèlement du système d'apartheid.

La délégation russe appuiera l'adoption par le Conseil de sécurité du projet de résolution figurant dans le document S/1994/610, car il correspond pleinement à la tâche d'aide à la réintégration rapide de la nouvelle République

démocratique sud-africaine dans la communauté internationale et il donnera une impulsion très forte à la participation active de ce pays à la coopération internationale et au rétablissement de sa pleine participation à la vie internationale.

Il est significatif que cet important événement politique ait lieu pendant une Journée consacrée à l'Afrique, continent dont les peuples, forts de l'appui sans faille de la communauté internationale, en général, et des Nations Unies et du Conseil de sécurité, en particulier, ont fait une contribution importante à l'élimination du système d'apartheid et au rétablissement de la justice raciale et sociale en Afrique du Sud, dans la lutte pour le triomphe des principes de la démocratie et des valeurs humaines.

Aujourd'hui, en cette Journée de l'Afrique, le Président de la Russie, Boris Eltsine, a souligné, en s'adressant aux chefs de gouvernement et à tous les pays d'Afrique que

«La fin de la situation sud-africaine et le passage de l'Afrique du Sud à une existence pleinement démocratique constituent un événement très important dans la vie de l'Afrique.»

Aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction que les buts que nous avons poursuivis pendant des décennies ont été atteints. Les élections générales qui ont amené ce pays vers la démocratie sont un événement historique.

La Russie, qui a toujours appuyé tous les efforts constructifs faits par les gouvernements, partis et organisations publiques d'Afrique du Sud visant des changements démocratiques, partage le sentiment de profonde satisfaction de tous les autres pays devant les résultats de ces efforts. Nous estimons que les perspectives d'un développement économique et social harmonieux sont excellentes pour le peuple d'Afrique du Sud. Beaucoup dépendra de la volonté de toutes les forces politiques du pays d'entamer une interaction constructive similaire à celle dont elles ont fait preuve pendant la période préélectorale.

La tâche actuelle de la communauté internationale consiste, à notre avis, à tout faire pour faciliter le retour au plus tôt de la République démocratique sud-africaine au sein de la famille des peuples du monde, à éliminer les obstacles restants et à l'aider à participer activement aux travaux des organisations du système des Nations Unies.

La Russie réaffirme sa volonté de poursuivre sa coopération active avec d'autres pays en vue de l'élaboration des documents nécessaires qui seraient pleinement en accord

avec ces tâches importantes et l'ampleur des changements positifs qui se sont produits en Afrique du Sud.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie des sentiments qu'il a exprimés.

**M. Sardenberg** (Brésil) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour la délégation brésilienne de vous voir vous, le Ministre nigérian des affaires étrangères, présider en personne cette séance historique du Conseil de sécurité, en particulier puisqu'elle coïncide avec la Journée de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour examiner l'élimination des restrictions qui ont été imposées à l'ancien régime sud-africain. La délégation brésilienne appuie pleinement le projet de résolution dont nous sommes saisis.

Nous sommes rassemblés pour confirmer le soutien de la communauté internationale aux grands progrès réalisés par le peuple sud-africain dans ses efforts de reconstruction d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. L'Afrique du Sud est maintenant un pays où chacun peut jouir de sa pleine citoyenneté.

Durant de trop longues années, la situation en Afrique du Sud a fait l'objet de l'intérêt international, mais ce qui semblait un but inaccessible est devenu réalité. Le peuple sud-africain, qui a tant enduré, a triomphé. Sa revendication tout à fait légitime de jouir de droits égaux et d'être traité équitablement a enfin été entendue.

C'est un grand plaisir pour moi de souhaiter la bienvenue à M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de la République sud-africaine. Sa présence parmi nous aujourd'hui est une preuve définitive que l'Afrique du Sud est enfin entrée dans une nouvelle phase de son histoire. Nous le remercions pour sa déclaration et ses observations qui stimulent la réflexion.

L'apartheid et la violence sociale et raciale en Afrique du Sud ont toujours constitué une menace à la paix et à la sécurité. Le Brésil a ainsi encouragé l'implication directe du Conseil de sécurité dans la promotion d'un règlement pacifique des différends internes en Afrique du Sud. Toujours et encore au sein des instances des Nations Unies, nous avons eu à traiter des problèmes engendrés par ce mal qu'est l'apartheid. Aujourd'hui, avec le triomphe de la cause de la liberté et de l'égalité en Afrique du Sud, nous saluons une victoire remarquable de la démocratie et de l'espoir.



Une ère nouvelle s'ouvre pour la région et pour le continent. C'est ainsi que nous nous félicitons particulièrement de la décision du nouveau Gouvernement sud-africain de contribuer aux efforts internationaux en vue de la paix en Angola et au Mozambique.

C'est un moment particulier et joyeux. Comme dans tout processus politique complexe, la construction d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale a pris un temps considérable et a été retardée à plusieurs reprises. Les moments passés de cette lutte n'ont pas tous été positifs et plusieurs progrès furent suivis de reculs. En tant que pays soutenant depuis longtemps les efforts en vue de l'établissement d'une Afrique du Sud multiraciale, le Brésil a salué la naissance de la démocratie dans ce pays. Cela n'aurait pu avoir lieu sans l'inspiration du Président Nelson Mandela, un homme de destin, de courage et d'action. Mon gouvernement a exprimé son engagement à renforcer nos relations avec la nouvelle Afrique du Sud et a réitéré sa disposition à contribuer aux tâches immenses dans le cadre des efforts de reconstruction de ce pays.

La stature d'homme d'État du Président Mandela est une source d'inspiration pour nous tous. Son talent à négocier et à surmonter les obstacles durant toute la période de transition a été tout à fait remarquable. Son absence d'amertume et son approche visionnaire ont été décisives dans le démantèlement de l'apartheid. Nous saluons également le rôle positif joué par M. De Klerk dans le processus politique en Afrique du Sud.

Les élections libres et honnêtes qui viennent d'avoir lieu dans ce pays montrent que, malgré des décennies d'oppression politique, le peuple sud-africain a été en mesure de choisir des dirigeants de grande valeur. Durant longtemps, plusieurs hommes et femmes ont enduré des difficultés inimaginables afin que cette réalité soit vécue un jour. Le peuple sage et courageux d'Afrique du Sud a été le principal protagoniste dans cette véritable odyssée. Je voudrais rendre hommage aux nombreux héros et victimes inconnus sud-africains de l'apartheid qui ont donné leur vie afin que cette nouvelle ère devienne réalité.

L'Organisation des Nations Unies et ses États Membres méritent également nos hommages. Les initiatives passées de cet organe principal de l'ONU contre le Gouvernement précédent d'Afrique du Sud — que nous rayons maintenant des livres — ont contribué à ouvrir la voie à la nouvelle Afrique du Sud.

Il s'agit là d'une des rares occasions où nous nous sentons tous satisfaits. Néanmoins, nous ne devons pas

perdre de vue le fait que, si aujourd'hui la communauté internationale peut se réjouir, c'est grâce également à son engagement ferme, actif, décisif et inlassable à défendre la cause d'une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique durant une très longue période. Le succès d'aujourd'hui devrait inspirer le Conseil sur des actions futures dans la sous-région.

En cette occasion où nous avons le privilège d'être témoins de la naissance d'un pays démocratique, le Brésil, en tant que voisin de l'Atlantique Sud de ce pays, attend avec intérêt le moment où l'Afrique du Sud prendra sa place dans le partenariat des pays de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud. Tout comme nous attendons avec impatience la réintégration rapide de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale et sa pleine participation à toutes les instances internationales, en particulier dans le système des Nations Unies. Espérons que l'aboutissement de la transition réussie et pacifique de l'Afrique du Sud vers la démocratie aura des effets positifs sur d'autres situations dont s'occupent les Nations Unies.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Brésil pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution convenu dans le document S/1994/610.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Argentine, Brésil, Chine, République tchèque, Djibouti, France, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Oman, Pakistan, Fédération de Russie, Rwanda, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution a été adopté à l'unanimité en tant que résolution 919 (19-94).

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations après le vote.

**Sir David Hannay** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour nous un privilège de voir notre séance d'aujourd'hui présidée par Votre Excellence, Ministre des affaires étrangères du pays assurant la présidence du Conseil. Aucun pays, à mon avis, ne pourrait mieux prési-

der la séance d'aujourd'hui, étant donné les efforts qu'ont déployés les gouvernements successifs au Nigéria pour aboutir à la situation d'aujourd'hui — efforts qui ont marqué la vie internationale durant de longues années. Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans remercier également l'Ambassadeur Gambari pour le travail qu'il a accompli en qualité de Président du Comité spécial contre l'apartheid.

J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue au Premier Vice-Président de la République sud-africaine et à sa délégation au Conseil de sécurité en cette occasion historique. Ce n'est pas un inconnu ici aux Nations Unies, ni pour mon gouvernement qui a hautement apprécié le rôle constructif et modéré qu'il a joué durant la période difficile par laquelle son pays et nous tous sommes passés. Mais nous sommes enchantés qu'il soit là à présent en tant que représentant du gouvernement librement et loyalement élu d'une nouvelle Afrique du Sud.

La levée de l'embargo sur les armes imposé par la résolution 418 (1977) et des mesures connexes prises aux termes d'autres résolutions du Conseil constitue la reconnaissance formelle et symbolique par le Conseil de la mort de l'apartheid et de la fin de l'isolement de l'Afrique du Sud. La résolution que nous venons d'adopter est peut-être technique dans son contenu, l'étape finale du processus de levée des mesures imposées par les Nations Unies contre l'Afrique du Sud, mais elle constitue l'aboutissement d'un bouleversement politique étonnant que peu prédisaient dans ce laps de temps. L'adoption de cette résolution nous fournit une première occasion aux Nations Unies de saluer le commencement d'un nouveau chapitre longtemps attendu dans l'histoire de l'Afrique du Sud, occasion que nous devons maintenant saisir et à laquelle nous devons donner un contenu effectif.

L'ONU peut être fière du rôle qu'elle a joué en envoyant des observateurs pour les premières élections démocratiques et multipartites en Afrique du Sud et en aidant à contrôler et à réduire la violence politique. Des observateurs britanniques ont participé à ces efforts des Nations Unies et à d'autres au plan international en vue d'appuyer et de valider le processus électoral, et nous sommes satisfaits de l'avoir fait. De tels efforts ont constitué une preuve tangible supplémentaire de l'engagement pris par la communauté internationale d'aider au développement de la démocratie en Afrique du Sud. Mais en fin de compte, les élections furent un triomphe pour le peuple sud-africain dont la longue lutte et l'engagement sans réserve pour la démocratie lui ont valu l'admiration du monde entier.

Ainsi, une nouvelle grande démocratie est née, à laquelle mon pays est attaché par des liens particulièrement étroits. Elle va à présent prendre sa place dans la communauté des nations. La route ne sera pas toujours facile. Les défis qui surgiront devront être relevés par les Sud-Africains. La croissance économique et la stabilité doivent être la priorité des priorités et, dans ce contexte, nous saluons chaleureusement la déclaration faite hier par le Président Mandela portant sur les programmes en matière économique et autres de son gouvernement.

La communauté internationale doit manifester son appui et son encouragement au nouveau Gouvernement et à sa politique, non pas seulement en levant les restrictions restantes, mais aussi en encourageant les investissements, en fournissant une assistance technique et en offrant des arrangements commerciaux ouverts et libéraux. Le Gouvernement britannique fait tout cela, et nous avons l'intention de continuer à le faire. Et, comme le représentant de la Grèce l'a dit, il en sera de même pour l'Union européenne.

La résolution que nous venons d'adopter souligne la nécessité urgente de faciliter la réintégration de l'Afrique du Sud dans la communauté internationale, y compris dans le système des Nations Unies. Nous espérons que la nouvelle Afrique du Sud reprendra son siège à l'Assemblée générale aussi rapidement que possible.

Mon gouvernement croit que la question des arriérés dus par l'Afrique du Sud à l'ONU, qui doit être encore discutée, ne devrait pas l'empêcher de prendre sa place légitime dans cette organisation et d'exercer son droit de vote. L'Article 19 de la Charte des Nations Unies prévoit que l'Assemblée générale peut autoriser un État Membre qui a des arriérés à participer au vote, si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté. Nous croyons que l'Afrique du Sud devrait bénéficier de cette disposition.

Peu de questions ont été aussi souvent soulevées au Conseil de sécurité, au fil de nombreuses années, que la question de l'Afrique du Sud. Je ne peux pas penser à un meilleur vœu à formuler pour la nouvelle Afrique du Sud que de lui souhaiter de ne plus jamais figurer à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni pour la façon généreuse dont il a reconnu la contribution de mon pays à la question examinée.

**M. Mérimée** (France) : Monsieur le Président, mon gouvernement se réjouit des événements qui viennent de se dérouler en Afrique du Sud et qui suscitent aujourd'hui cette réunion du Conseil dans des circonstances que l'on peut qualifier, sans emphase, d'historiques.

En effet, c'est le Jour de l'Afrique, c'est aussi le jour qui voit le Conseil de sécurité lever les sanctions qu'il avait imposées à l'Afrique du Sud il y a près de 20 ans, et cette résolution a été adoptée en présence du Premier Vice-Président de la République sud-africaine que nous sommes heureux d'accueillir ici.

Enfin, le Conseil a le privilège d'être présidé par S. E. le Ministre des affaires étrangères du Nigéria — en vérité, il serait difficile de réunir plus de symboles à la fois.

Après les premières élections multiraciales qui se sont tenues en Afrique du Sud au mois d'avril 1994, ce pays a pu mettre sur pied pour la première fois un gouvernement uni, démocratique et non racial qui a été installé le 10 mai dernier.

Mon pays accueille avec chaleur l'élection à la tête de l'Afrique du Sud du Président Nelson Mandela qui a consacré sa vie à l'abolition du régime odieux de l'apartheid et voué son existence à l'instauration d'une démocratie multiraciale dont l'Afrique du Sud constitue aujourd'hui, pour le monde entier, un cas exemplaire.

La France voudrait aussi saluer hautement les efforts qu'a fournis l'ancien Président De Klerk pour que l'Afrique du Sud connaisse aujourd'hui cette évolution qui semblait encore très improbable quelques années auparavant.

En levant les sanctions que le Conseil a édictées à l'encontre de l'Afrique du Sud il y a longtemps, les Nations Unies franchissent ainsi une étape décisive et symbolique vers la pleine réintégration de ce pays dans la communauté internationale. Nous formulons le vœu que l'Afrique du Sud retrouve très vite sa place dans le concert des nations et plus particulièrement au sein de l'Afrique; elle est déjà devenue le cinquante-troisième membre de l'Organisation de l'unité africaine.

Enfin, le Conseil démontre aussi aujourd'hui qu'il sait tirer les conséquences de l'évolution politique de certaines situations en mettant fin à des sanctions lorsque les circonstances le permettent.

La France, pour sa part, continuera d'apporter aux Sud-Africains sa pleine coopération afin de permettre à ce

pays d'être assuré d'une stabilité et d'un développement susceptibles d'enraciner durablement la démocratie et le progrès en Afrique australe.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la France des sentiments très aimables qu'il a exprimés.

**M. Gnehm** (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer par souhaiter chaleureusement la bienvenue au Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki. C'est un honneur pour nous tous que lui-même et sa délégation puissent être parmi nous aujourd'hui, un jour qui est en effet historique.

Le vote d'aujourd'hui au Conseil de sécurité est une reconnaissance opportune des changements spectaculaires qui ont eu lieu en Afrique du Sud, des changements que l'Organisation a contribué à apporter. Les embargos des Nations Unies sur les armes et les restrictions connexes imposées par cet organe contre l'Afrique du Sud ont contribué notablement à l'élimination de l'apartheid. Maintenant que l'apartheid a été démantelé et qu'une démocratie non raciale prend racine, ces restrictions ne sont tout simplement plus appropriées. Mon gouvernement appuie fermement et sans réserve cette résolution qui demande leur levée immédiate.

Les premières élections non raciales en Afrique du Sud, le mois dernier, et l'investiture du Président Mandela, le 10 mai, ont été le point culminant de la lutte positive menée par cette nation contre l'apartheid et a ouvert à l'Afrique du Sud la voie lui permettant de se joindre à la famille des démocraties. Cette résolution est un pas important grâce auquel l'Afrique du Sud peut entrer dans la communauté des nations démocratiques. Nous espérons voir l'Afrique du Sud jouer un rôle dirigeant — grâce à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'ONU — en favorisant la paix et la stabilité dans sa région et sur son continent.

C'est un moment historique dans les relations des Nations Unies avec l'Afrique du Sud. La communauté internationale et le peuple d'Afrique du Sud poursuivent le même objectif : faire en sorte que l'Afrique du Sud devienne un membre actif et positif de la communauté des États démocratiques. Les États-Unis se joignent à l'ONU pour célébrer ce grand succès.

**M. Keating** (Nouvelle-Zélande) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous souhaiter personnellement, Monsieur le Président, une très

chaleureuse bienvenue. Le Nigéria a joué un rôle très important à l'ONU et dans le Commonwealth en ce qui concerne la question de l'Afrique du Sud. L'ambassadeur Gambari, en tant que Président du Comité spécial, a apporté une contribution personnelle importante. Il est donc très juste que le Ministre des affaires étrangères du Nigéria préside la séance du Conseil en ce jour très propice.

Pour moi et pour mon pays, c'est un très grand plaisir de pouvoir participer à l'adoption de la résolution ici aujourd'hui, résolution qui a été adoptée en réponse à la lettre de M. Nelson Mandela, le premier Président de la nouvelle Afrique du Sud élu démocratiquement.

Nous nous félicitons également de la présence ici aujourd'hui de M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, qui a joué un rôle si éminent dans la lutte qu'a menée le peuple sud-africain pour la liberté.

La résolution que nous venons d'adopter est essentiellement une résolution technique, mais son adoption comporte deux messages politiques importants. Avant tout, la résolution parachève et symbolise la réalisation d'un événement longtemps espéré mais qui n'en est pas moins extraordinaire — c'est-à-dire, l'instauration d'un gouvernement authentiquement uni, démocratique et non racial en Afrique du Sud.

Deuxièmement, son adoption montre que le Conseil est prêt à agir rapidement pour lever les sanctions imposées contre un pays une fois que l'objectif des sanctions a été atteint. Bien qu'il soit regrettable que le Conseil ait eu des occasions plus nombreuses d'imposer des sanctions que d'en lever, le vote d'aujourd'hui montre que le Conseil ne maintiendra pas les sanctions plus longtemps que nécessaire.

La Nouvelle-Zélande félicite le Gouvernement et le peuple sud-africains de la manière remarquable et somme toute pacifique dont ils sont parvenus à effectuer la transition du régime cruel et destructeur de l'apartheid à un pays démocratique et non racial. Si les élections du mois dernier se sont déroulées sans heurts et ont été si réussies, c'est bien la preuve de la patience, de l'endurance et du bon sens de tous les Sud-Africains.

Mon pays a beaucoup de traits communs avec l'Afrique du Sud. Nous sommes l'un et l'autre des pays de l'hémisphère austral, dont le bien-être repose essentiellement sur l'agriculture. Nous savons que, même avec les richesses minérales dont l'Afrique du Sud dispose, il ne sera pas facile au nouveau Gouvernement de corriger les injustices sociales et économiques du passé tout en maintenant le

pays sur une base financière solide. Nous souhaitons donner tous les encouragements possibles au nouveau Gouvernement alors qu'il s'engage dans cette importante entreprise.

Sur le plan international, nous accueillons l'Afrique du Sud au sein des pays libres et démocratiques. Sa superficie, son emplacement et son histoire garantissent que l'Afrique du Sud jouera un rôle extrêmement important en Afrique et dans le cadre plus général de la communauté internationale, particulièrement ici, à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler de manière constructive avec l'Afrique du Sud à la réalisation de nos objectifs communs.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Nouvelle-Zélande de ses aimables paroles.

**M. Kovanda** (République tchèque) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation félicite le Nigéria d'avoir jugé bon que ce soit vous qui présidiez personnellement cette importante réunion du Conseil de sécurité, particulièrement avec cet ordre du jour, bien que je puisse vous assurer que nous sommes tout aussi heureux de voir notre bon ami l'Ambassadeur Gambari assumer la présidence.

Siéger à cette table avec le Premier Vice-Président, M. Thabo Mbeki, est un honneur et un plaisir tout particuliers, et ma délégation se joint à la chaleureuse bienvenue que vous lui avez exprimée, Monsieur le Président, au nom du Conseil.

L'apartheid est tombé, et l'histoire jugera tous ceux qui ont joué un rôle dans sa disparition. Selon nous, la population sud-africaine elle-même a joué le rôle principal, et nous rendons hommage à ceux qui ont perdu la vie de ce fait. Les dirigeants de l'Afrique du Sud ont également joué un rôle important, et nous saluons la persévérance, la ténacité et la patience du Président Nelson Mandela, ainsi que le courage et la détermination du Vice-Président Frederick De Klerk. Et nous, la famille des nations, avons également joué un rôle modeste à notre manière en excluant le régime d'apartheid et en lui imposant des sanctions, le poussant ainsi dans un coin isolé réservé aux parias de la communauté mondiale.

Aujourd'hui, nous assistons à la naissance d'une Afrique du Sud nouvelle. Pour la plus grande partie de sa population, cela représente l'aube de la démocratie. C'est une expérience que la population de mon pays comprend très bien, ayant elle-même réalisé une transformation démo-

cratique il y a moins de cinq ans. Durant notre expérience, nous avons compris que les garanties de la démocratie comprennent la liberté de la presse, l'économie de marché, le respect de la propriété et des initiatives privées et une société civique — une société de citoyens.

C'est également la direction dans laquelle il nous semble que l'Afrique du Sud se dirige : l'avènement d'une société fondée sur la citoyenneté et non sur la langue maternelle ou l'affiliation tribale de l'individu, et encore moins sur la couleur de sa peau.

La République tchèque, et la Tchécoslovaquie avant elle, ont toujours appuyé la lutte du peuple sud-africain pour une société libre et multiraciale. Nous sommes honorés d'avoir pu voter aujourd'hui pour faire sauter l'une des dernières entraves qui empêchaient la République sud-africaine d'entrer dans la famille des nations en tant que membre émancipé à part entière. Nous comptons bien parachever ce processus plus tard cette année à l'Assemblée générale.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la République tchèque, et je lui donne l'assurance qu'il continuera de jouir de la présence du Représentant permanent du Nigéria dans ce fauteuil, à partir de demain.

**M. Yañez-Barnuevo** (Espagne) (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, la délégation espagnole se félicite de voir le Ministre des affaires étrangères du Nigéria diriger nos travaux aujourd'hui. Il est tout à fait approprié que vous soyez présent ici en un jour comme aujourd'hui en votre qualité de représentant éminent du Nigéria, pays qui s'est distingué dans toutes les décisions internationales qui ont abouti au résultat que nous célébrons aujourd'hui. À ce propos, les activités de l'Ambassadeur Gambari, en sa qualité de Président du Comité spécial contre l'apartheid, ont également été particulièrement efficaces.

Je souhaite, avant tout, m'associer aux paroles de bienvenue adressées au Premier Vice-Président de la République d'Afrique du Sud, qui se trouve aujourd'hui parmi nous, représentant et incarnant la nouvelle Afrique du Sud.

La décision historique que vient de prendre le Conseil de sécurité à une date aussi importante que celle de la Journée de l'Afrique ouvre les portes à l'ascension totale de l'Afrique du Sud à la place qui lui revient au sein de la communauté des nations, et c'est pourquoi nous nous réjouissons particulièrement de la présence de M. Thabo Mbeki et d'avoir entendu l'important message qu'il nous a

adressé. Nous avons également été émus par le témoignage d'une personnalité qui s'est tellement distinguée dans la lutte contre l'apartheid — je veux parler de M. Abdul Minty.

Avec la résolution 919 (1994), le Conseil de sécurité met fin à l'embargo obligatoire sur les armes imposé contre l'Afrique du Sud par la résolution 418 (1977) et décide également de mettre immédiatement fin à toutes les autres restrictions contenues dans d'autres résolutions du Conseil, dont certaines remontent à 1963. Toutes ces décisions montrent l'intérêt manifesté depuis longtemps par le Conseil de sécurité, essentiellement sous l'impulsion de ses membres africains, à l'égard de mesures destinées à lutter de façon décisive contre le défi que représentait le régime d'apartheid pour l'ordre international. Le démantèlement du régime de sanctions instauré par l'ONU à l'encontre de l'Afrique du Sud, stimulé par l'intervention historique de M. Nelson Mandela devant le Comité spécial contre l'apartheid le 24 septembre 1993, et commencé avec l'adoption de la résolution 48/1 de l'Assemblée générale du 8 octobre 1993 trouve son aboutissement dans la résolution que nous venons d'adopter.

Ce n'est pas souvent que le Conseil de sécurité décide de lever un régime de sanctions, et cela est toujours un motif de satisfaction parce que c'est la preuve que les objectifs poursuivis par la communauté internationale lorsqu'elle a imposé ces mesures d'exception ont enfin été atteints.

Ma délégation est satisfaite de pouvoir participer avec les autres membres du Conseil à cette importante décision, en réponse à la fin de la politique d'apartheid, qui a maintenu dans la misère la majorité de la population sud-africaine et qui a bafoué le principe de l'égalité de tous les hommes et de toutes les races. L'Espagne a appuyé en son temps l'imposition de sanctions et elle a voté pour la résolution 282 (1970) du Conseil de sécurité, considérant que le régime d'apartheid d'Afrique du Sud violait, dans leur essence même, les valeurs humaines les plus fondamentales et représentait une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Les pressions exercées par la communauté internationale et sa condamnation de l'apartheid, alliées à la lutte menée par le peuple sud-africain, ont contraint le régime antérieur à changer radicalement de politique et à entamer un processus de transition qui, malgré toutes ses difficultés, doit être qualifié d'exemplaire de par la vision de l'avenir et l'envergure humaine de ses principaux acteurs : M. Nelson Mandela et M. De Klerk, qui ont su faire triompher

l'intérêt général de la population des diverses positions initiales. La Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS) s'est, dans ce contexte, acquittée avec efficacité et rigueur de son mandat de promotion de la paix et de supervision du processus électoral, dans le respect des principes démocratiques. L'Espagne est fière d'avoir participé aux missions des Nations Unies et de l'Union européenne, en envoyant 50 observateurs.

Le déroulement des premières élections multiraciales et multipartites, tenues en Afrique du Sud, du 26 au 28 avril dernier, et la mise en place d'un gouvernement uni, démocratique et sans distinctions raciales, qui a pris ses fonctions le 10 mai, sont la preuve irréfutable que le peuple sud-africain a pris avec beaucoup d'intérêt et de maturité les rênes de sa propre destinée, méritant ainsi l'admiration du monde entier. Nous souhaitons que ces élections servent de base à la construction d'un avenir prospère, dans la paix et la liberté, dont aucun Sud-Africain ne se sente exclu. Nous sommes sûrs, également, que cela représentera une contribution inestimable à la stabilité et au progrès de l'Afrique australe et de tout le continent africain.

Consciente du fait que nous nous trouvons devant une nouvelle réalité en Afrique du Sud, l'Espagne s'associe à la ferme détermination, déjà exprimée par l'Union européenne, de continuer d'appuyer les efforts du nouveau Gouvernement pour atteindre ses objectifs qui sont de mener le pays vers une société démocratique et non raciale dans laquelle prévaudront le respect des droits de l'homme, individuels et collectifs, l'état de droit, la promotion de la justice sociale et l'élimination de toutes les formes de discrimination.

À cet égard, je souhaite rappeler la décision ministérielle de l'Union européenne, adoptée le 19 avril 1994, par laquelle elle s'engage à mettre en pratique un ensemble de mesures immédiates afin d'aider l'Afrique du Sud à parcourir l'étape qui commence aujourd'hui, qui comprend les aspects importants de coopération commerciale et du développement, ainsi que le début de ce qui sera, nous l'espérons, un dialogue politique fructueux. L'Espagne souhaite vivement approfondir ses relations avec la nouvelle Afrique du Sud, et la preuve en est que la délégation espagnole, qui a assisté à l'investiture du nouveau Président, M. Mandela, le 10 mai dernier, avait à sa tête S. A. R. le Prince des Asturies, héritier du trône d'Espagne.

S'il est vrai que l'avenir de l'Afrique du Sud dépend, désormais et plus que jamais, des Sud-Africains eux-mêmes, il n'en est pas moins vrai que la communauté internationale a la responsabilité solidaire d'aider activement ce pays à renforcer l'établissement et le développement d'un pays

nouveau qui doit être érigé en exemple — pour l'Afrique australe et pour le reste du continent — en montrant les résultats que la concorde, la fidélité et les principes démocratiques sont capables d'atteindre.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de l'Espagne des paroles aimables qu'il a eues à mon égard et à l'égard du Représentant permanent du Nigéria.

**Mme Cañas** (Argentine) (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, la délégation argentine voudrait dire à quel point elle est heureuse de vous voir présider ce débat historique du Conseil de sécurité. Elle est très heureuse également de la présence parmi nous de M. Thabo Mbeki, Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, que nous remercions de son important message.

Il est rare que le Conseil de sécurité ait le plaisir d'adopter une résolution comme celle que nous venons d'adopter. La levée de l'embargo obligatoire sur les armes et des autres restrictions en vigueur en Afrique du Sud met un point final à l'examen d'une question qui avait commencé en 1960. Cela montre qu'un processus a abouti, un processus dont l'acteur principal est le peuple sud-africain lui-même. Mais c'est toute la communauté internationale qui en tire parti.

Ma délégation se félicite des résultats obtenus, grâce à la prudence et à la modération dont tout le peuple sud-africain a fait preuve dans sa lutte pour ses droits élémentaires et ses libertés fondamentales, dans ses efforts pour éliminer l'apartheid et pour instaurer une nation démocratique, unie et sans distinctions raciales. Nous rendons également hommage à l'appui ferme et sans faille prêté au peuple sud-africain par les États membres de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de nombreuses organisations non gouvernementales.

La République argentine a accompagné la communauté internationale dans sa lutte contre l'apartheid et a constamment manifesté son aversion pour ce régime. Dans le cadre de cette politique, et en tant que contribution à cette lutte, au mois de mai 1986, mon pays a suspendu ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud pour les renouer en août 1991, afin de montrer que nous encourageons le processus de transformation que traversait le pays. C'est donc avec une joie particulière que nous voyons apparaître la nouvelle Afrique du Sud, nation avec laquelle nous partageons la région géographique de l'Atlantique Sud.

Le couronnement heureux de ce processus ne devrait pas nous faire oublier le long chemin douloureux qu'il a fallu emprunter ni les nombreuses vies perdues — auxquelles nous rendons hommage — qui ont jonché ce parcours. Ce parcours douloureux rend encore plus importantes la tolérance louable et la générosité sereine dont ont fait preuve les dirigeants politiques qui ont commencé, en 1991, à s'engager dans la voie irréversible qui a mené leur peuple vers une Afrique du Sud démocratique. Ce sont cette même grandeur d'esprit et cette magnanimité politique qui seront nécessaires dans la nouvelle étape qui commence aujourd'hui pour l'Afrique du Sud.

Les conditions sont posées pour aller de l'avant, mais les vestiges d'un système de discrimination et de racisme, comme celui que l'Afrique du Sud vient de laisser derrière elle, ne seront pas faciles à éliminer. Cette transformation, qui se reflète dans les structures légales du Gouvernement, doit être complétée par des mesures économiques et sociales. C'est toute la mentalité du peuple sud-africain qui doit changer et, pour cela, il devra redoubler d'efforts et travailler conjointement, dans l'harmonie. À cet égard, nous insistons sur la nécessité urgente de compléter activement le processus de réinsertion totale de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale, y compris dans le système des Nations Unies, afin que, dans les plus brefs délais, elle puisse retrouver la place qui lui revient et améliorer ainsi sa participation. Nous espérons, en particulier, pouvoir compter rapidement sur la participation active de l'Afrique du Sud à la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.

Avant de terminer, j'aimerais souhaiter au Président Mandela, à son gouvernement et à tout le peuple sud-africain un avenir riche de promesses et de paix et leur dire que, pour cela, ils peuvent compter sur l'amitié et la collaboration du gouvernement de mon pays.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie la représentante de l'Argentine des paroles aimables qu'elle m'a adressées.

**M. Marker** (Pakistan) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est un grand honneur et un plaisir pour ma délégation que de vous saluer aujourd'hui, en cette Journée de l'Afrique, et de vous exprimer nos très sincères félicitations, en cette occasion où vous présidez les débats de cette importante réunion du Conseil de sécurité, importante quant au fond et par ce qu'elle représente symboliquement. Vous n'êtes pas seulement le Ministre des affaires étrangères d'un grand pays avec lequel le Pakistan entretient les relations les plus fraternelles et les plus étroites, mais

nous avons de plus eu l'honneur de votre présence dans mon pays, en qualité d'Ambassadeur du Nigéria au Pakistan. Vous y avez laissé beaucoup d'amis, et votre diplomatie subtile a laissé des souvenirs aussi impressionnants que durables.

Ma délégation tient également à souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'honorable Thabo Mbeki, le Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, que nous connaissons bien. Nous savons qu'il est un vaillant combattant pour la liberté. Cela a donc été un plaisir tout particulier que de le saluer aujourd'hui en tant qu'éminent représentant de son pays et d'écouter sa déclaration très édifiante.

La résolution que nous venons d'adopter représente la dernière étape du démantèlement des vastes sanctions imposées à l'encontre de l'Afrique du Sud. Elle signale également la reconnaissance de la réalité d'une nouvelle Afrique du Sud courageuse, libérée de l'infâme politique d'apartheid et de ses nombreuses conséquences odieuses. Les Nations Unies elles-mêmes peuvent s'estimer satisfaites de l'aboutissement de leurs efforts incessants et résolus pour combattre l'apartheid et arriver au résultat historique dont nous sommes les témoins aujourd'hui.

C'est également une heureuse coïncidence que l'importante décision que le Conseil de sécurité vient de prendre officiellement sous la forme de la résolution 919 (1994) ait été adoptée sous la présidence du Nigéria, pays qui a été à l'avant-garde de la lutte contre l'apartheid. Dans ce contexte, le rôle joué par l'Ambassadeur Gambari et son apport personnel en tant que Président du Comité spécial contre l'apartheid ont été décisifs. C'est à lui que nous devons, dans une large mesure, les éléments positifs qui ont permis d'aboutir à l'adoption de la résolution 919 (1994).

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) pour surveiller l'application de l'embargo sur les armes imposé contre l'Afrique du Sud a été, parmi les comités des sanctions du Conseil, celui qui a duré le plus longtemps. Suite à la décision prise aujourd'hui par suite des récents événements positifs en Afrique du Sud, ce comité est passé dans l'histoire. Ayant assumé moi-même les fonctions de Président de ce comité depuis 1993, j'éprouve en ce moment un sentiment de satisfaction, un sentiment du devoir accompli qui n'a rien d'académique. La résolution que le Conseil de sécurité a adoptée aujourd'hui représente aussi un nouveau jalon important sur la voie conduisant progressivement l'Afrique du Sud à l'entrée dans le cercle des nations civilisées. Le passage de l'Afrique du Sud d'une société régie par l'odieuse pratique de l'apartheid à une société égalitaire et démocratique a été à la fois

tortueux et sanglant. Il est donc juste et approprié que nous rendions à nouveau hommage à la sagesse et à la perspicacité des dirigeants sud-africains, et plus particulièrement de M. Nelson Mandela et de M. F. W. De Klerk, qui ont le plus contribué à communiquer à leur pays ce sentiment exaltant d'unité nationale dont nous avons été récemment les témoins.

L'investiture du Président Nelson Mandela au début du mois, après les premières élections démocratiques du mois dernier, signifie véritablement le triomphe de l'esprit de l'homme. Le nouveau Gouvernement d'une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique s'est déjà attaqué aux tâches gigantesques qui l'attendent. Près de 350 ans de colonialisme, d'exploitation et d'apartheid avaient fait de l'Afrique du Sud la société la plus inégale du monde. Selon une estimation, les Blancs d'Afrique du Sud, qui représentent 13 % de la population du pays, possèdent 86 % des terres et plus de 90 % de ses richesses alors que près de la moitié des 30 millions de Noirs que comptent l'Afrique du Sud sont sans emplois. Nombre d'autres comparaisons statistiques montrent l'énorme fossé qui sépare les Blancs des Noirs en Afrique du Sud.

Nous espérons sincèrement que les nouveaux dirigeants sud-africains continueront de faire preuve de la même fermeté, du même savoir-faire et de la même intelligence diplomatique qu'ils ont montrés pendant la période de transition pour s'attaquer aux problèmes d'une Afrique du Sud unifiée. Dans cette entreprise, le Gouvernement et le peuple d'Afrique du Sud n'ont pas seulement besoin du soutien politique et moral du monde entier, mais aussi d'une aide matérielle. Nous sommes certains qu'ils ne manqueront ni de l'un ni de l'autre.

Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour dire officiellement combien je suis reconnaissant à tous ceux qui ont facilité le travail du Comité 421, comme on avait fini par appeler le Comité des sanctions contre l'Afrique du Sud. À ce propos, je tiens à mentionner tout particulièrement les fonctionnaires du Secrétariat qui ont travaillé au Comité pendant tant d'années et avec tant de dévouement et de zèle. Je voudrais aussi remercier sincèrement les délégations concernées pour leur compréhension et leur coopération pendant les quelques réunions que j'ai eu l'honneur de présider. Enfin, et ce n'est pas le moins important, j'aimerais rendre tout particulièrement hommage à M. Minty, dont les activités de recherche et l'enthousiasme ont constitué le principal élément du travail du Comité.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Pakistan des remarques personnelles très généreuses qu'il a formulées.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Nigéria.

L'adoption aujourd'hui d'une résolution levant l'embargo obligatoire sur les armes et rapportant les mesures connexes que le Conseil avait imposées à l'encontre de la République d'Afrique du Sud met fin à une série de mesures imposées à un régime paria qui, quelle que soit la perspective où l'on se place, n'était pas qualifié et n'était pas justifié moralement pour tracer le destin de tout son peuple. La mise en place, le 10 mai, d'un gouvernement démocratique d'une Afrique du Sud unie et non raciale a clos ce chapitre tragique du sombre passé de l'Afrique du Sud. Voilà pourquoi ma délégation rend hommage à la célérité et à l'efficacité avec lesquelles le Conseil a donné suite à la demande du Président Nelson Mandela pour que soient levées ces sanctions. Il est assurément significatif que le Conseil soit réuni aujourd'hui, en cette Journée de l'Afrique, pour adopter une résolution historique comme celle-ci. Fait doublement significatif, c'est aujourd'hui que l'Afrique du Sud est devenue le cinquante-troisième membre de l'Organisation de l'unité africaine.

La levée des sanctions permettra à l'Afrique du Sud, pays qui est à nouveau prêt à occuper fièrement sa place dans le concert des nations, de s'engager dans une coopération fructueuse avec les États intéressés dans les domaines de la science et de la technique au service du développement. La communauté internationale a pris bonne note de l'assurance donnée au début du présent débat par le Premier Vice-Président de l'Afrique du Sud, S. E. M. Thabo Mbeki, que l'Afrique du Sud ne profitera pas de la levée de l'embargo pour aggraver la situation d'un continent déjà surarmé. Mais il est néanmoins important que ces sanctions soient levées pour permettre au pays de décider par lui-même des options économiques qu'il entendra poursuivre.

La levée de l'embargo obligatoire sur les armes s'accompagne de la dissolution du Comité pertinent du Conseil de sécurité créé conformément à l'article 28 de son règlement intérieur provisoire, Comité dont les responsabilités et les devoirs étaient de surveiller l'application et le respect des sanctions par les États Membres. Je tiens à dire officiellement combien mon gouvernement apprécie la façon dont le Comité s'est acquitté de ses fonctions. De fait, le Comité a joué un rôle complémentaire en accélérant le démantèlement de l'apartheid et en préparant l'avènement d'une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique.



Maintenant que l'Afrique du Sud reprend sa place dans la communauté internationale, mon gouvernement est particulièrement heureux d'avoir été associé, au fil des années, au processus évolutif de même qu'à la campagne historique contre l'odieuse politique d'apartheid destinée à perpétuer l'asservissement de la majorité par la minorité en Afrique du Sud. Au cours de cette lutte — comme plusieurs orateurs ont eu la bonté de le reconnaître aujourd'hui dans cette salle —, les gouvernements nigériens successifs et les générations successives de Nigériens n'ont ménagé ni leurs efforts ni leurs sacrifices pour contribuer à l'effort international destiné à accélérer la fin de l'oppression et de l'injustice que représentait l'apartheid.

Le Nigéria a eu le privilège de participer à ce processus et, souvent même, de mener la lutte pour que des pressions internationales supplémentaires soient exercées contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Pendant plus de 20 ans, le Nigéria a eu l'honneur de présider le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid, dont le rôle a été décisif dans le processus de changement en Afrique du Sud.

Je voudrais dire pour terminer que ma délégation salue l'avènement d'une Afrique du Sud nouvelle. Nous comptons bien, maintenant que l'embargo obligatoire sur les armes a été levé, que la nouvelle République sud-africaine tirera avantage de son potentiel en matière de gestion, de commerce et d'industrie pour mobiliser toute sa population afin qu'elle oeuvre à la réalisation des objectifs plus vastes de paix, de justice et de développement. Nous sommes certains que l'Afrique du Sud sera une force vive du développement de l'économie de la sous-région et du continent africain dans son ensemble. À cet égard, mon pays attend avec intérêt de voir s'instaurer une coopération active et constructive avec l'Afrique du Sud.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Le Premier Vice-Président de la République sud-africaine a demandé à faire une déclaration. Je lui donne la parole.

**M. Mbeki** (Afrique du Sud) (*interprétation de l'anglais*) : Je pensais qu'il serait peut-être approprié, sans trop faire perdre de temps au Conseil, d'exprimer nos remerciements aux membres du Conseil et aux Membres des Nations Unies en général, qui ont fait des déclarations, notamment les déclarations faites aujourd'hui, et qui ont rendu hommage à notre président Nelson Mandela, au Vice-Président De Klerk et à notre peuple en général pour la

façon dont ils ont mené le processus de transition en Afrique du Sud.

Nous transmettrons sous peu à nos dirigeants et à notre peuple les sentiments exprimés par le Conseil et les Membres des Nations Unies. Nous apprécions énormément le fait que le Conseil se soit prononcé à l'unanimité sur la résolution dont il était saisi aujourd'hui.

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir dit à quel point notre continent est surarmé. Nous pensons en fait qu'il nous faudrait indiquer dans notre intervention que nous n'avons certainement pas l'intention d'en arriver là sur le continent africain, étant donné les capacités de l'Afrique du Sud en matière de fabrication d'armements.

Nous n'avons certainement pas l'intention d'exploiter la décision prise par le Conseil aujourd'hui pour aggraver la situation du continent africain en la matière, laquelle n'a pas besoin d'être aggravée mais d'être améliorée.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont eu des paroles aimables à notre égard et à réaffirmer pour terminer que nous sommes décidés à être un bon citoyen du monde.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Vice-Président de la République sud-africaine des paroles de reconnaissance qu'il a adressées au Conseil.

Il n'y a pas d'autres orateurs. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé le stade actuel de son examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 20 h 50.*